

# 7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

**SALON EDO  
RENNES**  
5 000 visiteurs

**ROUTE  
DU RHUM**  
Cap à l'Ouest !

**N°5151**

12 novembre 2022  
Prix : 1,80 €  
7jours.fr

Nicolas **Robin**  
& Roderic **Vo Van Qui**  
Co-fondateurs Durabl

**DURABL**  
**OBJECTIF**  
**ZÉRO DÉCHET**

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS



**DÈS AUJOURD'HUI,  
APPORTER AU CŒUR  
DES TERRITOIRES LES  
SOLUTIONS DE DEMAIN.**

Habitat, revitalisation, transformation énergétique, réindustrialisation... Nos convictions et nos financements font avancer vos projets pour les territoires, partout en France. Et ça ne date pas d'hier.

Contactez votre interlocuteur près de chez vous.  
**L'intérêt général a choisi sa banque**



[banquedesterritoires.fr](https://banquedesterritoires.fr)

 | @BanqueDesTerr



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Pour économiser  
l'énergie, on agit,  
on réduit.**



Je baisse



J'éteins



Je décale

J'éteins tous  
mes appareils  
en marche ou  
en veille quand  
ils ne sont pas utilisés.

**Chaque  
geste compte**  
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

[chaquegestecompte.gouv.fr](https://chaquegestecompte.gouv.fr)



©Studio Caritto

## 7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,  
N° 5151  
ÉDITÉ PAR « 7jours »  
SAS au capital de 54 000 €  
SIÈGE SOCIAL :  
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES  
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr  
E-MAILS : contact@7jours.fr  
redaction@7jours.fr  
ADRESSE POSTALE : BP 8033  
35103 RENNES Cedex 3.

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

### DIRECTRICE :

Nadine RAFFIN

### RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

### RÉDACTION :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

### DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

### MAQUETTISTE :

Steven ISRAEL

### RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES :

Nadine RAFFIN

### PUBLICITÉ :

Nadine RAFFIN

### ABONNEMENTS &

### ANNONCES LÉGALES :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

### PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

### IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 1,80 €

ABONNEMENT 1 AN : 55 €

(TVA incluse) : couplage journal + site internet.

Membre de RésoHebdoEco.



## Actualité p/04

- Route du Rhum
- Ministre à Lorient
- Carnets
- L'enjeu de l'hydrogène

## Économie p/08

- Brèves
- Salon Entreprendre dans l'Ouest
- Analyse sur l'emploi des cadres
- « Good For Me », formation dédiée toiture
- Autocars Sofiane
- Artisanat : semaine de la création & transmission

## Focus p/18

- « DurabL », les grossistes du vrac pour les professionnels

## Expertise p/23

- Sobriété énergétique et télétravail

## Art de vivre p/24

- Vente chez Rennes Enchères

## Annonces légales p/25



©Alexis Gourcoux / #RDE2022



## Route du Rhum #12

**M**ercredi 9 novembre à 14h15, les 138 marins solitaires se sont élancés au large de la pointe du Grouin pour une chevauchée de 3542 milles jusqu'à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe.

La 12<sup>e</sup> édition de cette célèbre course transatlantique en solitaire reliant les villes de Saint-Malo (Bretagne) et Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) est plus que jamais un rendez-vous incontournable du calendrier des événements sportifs internationaux.

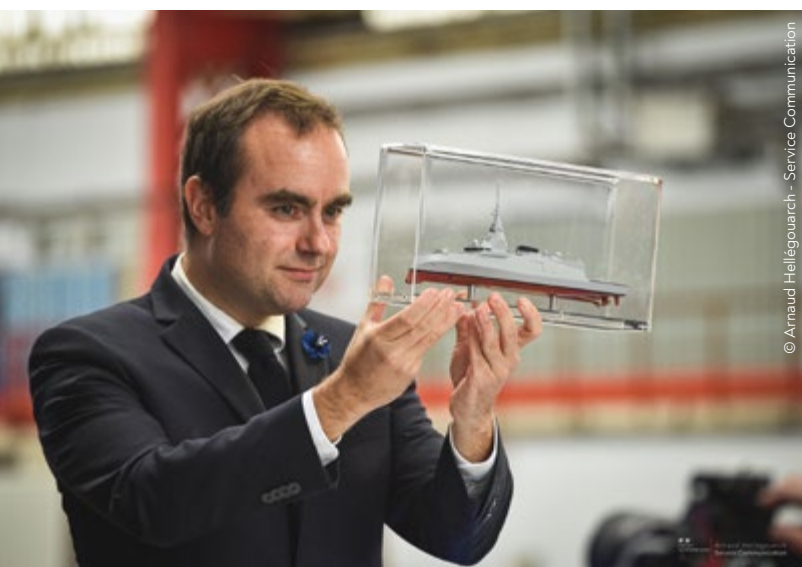
En démontre l'affluence record à Saint-Malo, avec plus d'un million de visiteurs sur le village pendant les 15 jours de présentation des 138 bateaux, skippers, sponsors. Initialement prévu dimanche 6 novembre, puis reporté en raison

des conditions météorologiques, le départ a eu lieu, avec près de quinzaine de nœuds de vent de face, belle mer et un ciel clair. On devrait les retrouver de l'autre côté de l'Atlantique à partir du 16 novembre : record à battre pour la catégorie reine : 7 jours 14h 21mn .



© Alexis Courcoux / #RDR2022

## Le ministre des Armées en visite à Lorient



© Arnaud Hellegouarch - Service Communication

Sébastien Lecornu et la maquette de la nouvelle Frégate de Défense et D'intervention (FDI)

**L**undi 7 novembre 2022, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et le ministre de la Défense de la République hellénique, Nikolayos Panagiotopoulos, ont assisté sur le site de Naval Group à Lorient à la mise à flot de la première Frégate de Défense et d'Intervention (FDI), baptisée Amiral Ronarc'h.

Multimissions, la nouvelle Frégate est conçue pour traiter efficacement tous les domaines de lutte. Les premiers essais en mer débiteront en 2023 pour une livraison en 2024. La livraison des 4 autres navires de la série FDI à la Marine nationale s'échelonne jusqu'à la fin de la décennie. Durant cette période, Naval Group produira également 3 FDI pour la Grèce. Grâce à une nouvelle organisation industrielle qui optimise les délais de construction, Naval Group pourra accélérer sa production et produire jusqu'à 2 bateaux par an sur le site de Lorient dès 2025.

Le ministre a profité de ce déplacement pour aller saluer les fusiliers marins et les commandos sur la base de Lanester.



© DR

## Carmine Capital

Clément **Richard**  
directeur associé  
Grand-Ouest

Clément Richard rejoint Carmine Capital, cabinet de conseil et d'accompagnement des dirigeants de PME et ETI dans leurs opérations de cession, d'acquisition ou de levée de fonds, pour développer les activités en Bretagne, Pays de la Loire et Basse Normandie, aux côtés de Sandrine Moreau.

Carmine Capital poursuit son expansion en Région, entamée en 2019 avec l'ouverture d'un bureau à Toulouse.

*« Les Pays de la Loire, la Bretagne et la Basse-Normandie représentent un enjeu fort qui appelle un renforcement significatif de nos moyens opérationnels et de notre présence. L'arrivée de Clément Richard, Nantais d'origine et membre de la famille Carmine dès 2015, va permettre à Carmine – aux côtés de Sandrine Moreau déjà en place depuis 2020 – de répondre à une demande sans cesse croissante de PME / ETI et de leurs actionnaires sur cette très grande région Ouest »*

Diplômé d'un Master en Analyse et Stratégie Financière, Clément a débuté sa carrière en 2015 chez Carmine Capital où il a participé à une vingtaine d'opérations auprès de PME françaises. Entre novembre 2020 et septembre 2022, il avait rejoint Aalto REIM. Clément Richard retrouve Carmine Capital en tant que directeur associé Grand-Ouest.



© DR

## Pôle Mer Bretagne Atlantique

Patrice **Le Lourec**  
nouveau président

C'est le directeur de Thales Brest, Patrice Le Lourec qui vient d'être nommé nouveau président du pôle de compétitivité dédié à l'écosystème maritime. Il succède à Marie-Josée Vairon à la présidence du Pôle Mer Bretagne Atlantique, alors que celle-ci a été appelée à d'autres missions au sein de Thales, hors Bretagne et Pays de la Loire.

Ingénieur de recherche en photonique, Patrice Le Lourec a commencé sa carrière à l'étranger (au Royaume-Uni et aux Pays-Bas notamment) avant de contribuer au développement de plusieurs startups françaises et de rejoindre Thales en 2005.

Il préside désormais les conseils d'administration du Pôle Mer un écosystème riche de plus de 450 membres, issus de grands groupes industriels, des organismes de recherche et de formation, des PME et des partenaires institutionnels.

# Hydrogène La future fée électricité ?

Par Djamel Bentaleb

Un colloque « *Hydrogène et décarbonation* » se tenait à **Pontivy (56)** fin octobre, orientant la piste de l'hydrogène comme l'opportunité pour décarboner l'industrie et les modes de transport. Les alternatives aux énergies fossiles et la diversité des sources d'approvisionnement en électricité sont d'une actualité brûlante dont tous les acteurs, privés comme publics s'emparent.

« *I faut absolument que les projets se fassent !* » Philippe Rouault n'hésite pas une seconde à mettre l'accent sur l'urgence de la situation. Dans l'amphithéâtre du Lycée du Gros Chêne à Pontivy à l'occasion du colloque « *Hydrogène et décarbonation* », le président de la CCI du Morbihan incite avec force industriels et collectivités à investir dans l'hydrogène. « *C'est compliqué, c'est encore cher, mais on va y arriver* » est une phrase qui est revenue plusieurs fois lors du colloque », souligne Philippe des Robert, chef de mission hydrogène renouvelable à Bretagne Développement Innovation (BDI).

La technologie de production d'hydrogène à partir d'électricité est vieille comme le moteur thermique, mais les énergies fossiles ont été plus fortes. Et si l'hydrogène était le « *game changer* » dont nous avons aujourd'hui tant besoin ?

## Enjeux européens...

« *Investir seuls dans un marché si innovant peut être risqué pour les États membres ou les entreprises. C'est ici que les aides d'État ont un rôle à jouer, pour débloquer, attirer et mobiliser des investissements privés considérables qui, autrement, ne seraient pas réalisés* »,

16 intervenants et 80 spectateurs au colloque « *Hydrogène et décarbonation* » au lycée du Gros Chêne à Pontivy





Philippe des Robert,  
chef de mission hydrogène renouvelable  
Bretagne Développement Innovation.

« C'est compliqué,  
c'est encore cher, mais  
on va y arriver »

Philippe des Robert (BDI)

rappelle la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager. En incitant les industriels à s'engager sur l'hydrogène, le Morbihan s'inscrit donc dans un mouvement puissant soutenu par l'Europe et le gouvernement français.

### Et nationaux, dans 7 régions

La Première ministre a rappelé que la stratégie hydrogène française c'est 9 milliards d'euros investis entre 2020 et 2030 et 100 000 à 150 000 emplois. Elle a aussi annoncé il y a quelques semaines 2,1 milliards d'euros de financement public consacrés au développement des 10 projets européens retenus dans l'Hexagone, en plus des 3,2 milliards d'euros d'investissements privés. Ces projets permettront la construction de quatre gigafactories d'électrolyseurs, la fabrication de piles à combustible, de réservoirs, des trains, des véhicules utilitaires à hydrogène... Ces sites industriels seront implantés dans sept régions et permettront de créer près de 5 200 emplois directs sur les territoires. « En Bretagne, et dans le Morbihan notamment, nous pouvons décarboner assez rapidement nos mobilités grâce à l'hydrogène, explique Philippe des Robert. Cette technologie ne connaît pas les mêmes contraintes ni les mêmes limites que les batteries électriques. En plus, c'est certainement une solution acceptable par le plus grand nombre. Il suffit de se lancer ! »

### La fin du gâchis énergétique ?

L'hydrogène apporterait également une réponse cinglante aux détracteurs des panneaux solaires et autres éoliennes « qui produisent seulement quand on en a le moins besoin ». Avec l'hydrogène, fini le gâchis énergétique. En été, le surplus de production électrique pourrait produire de l'hydrogène, lequel serait stocké en attendant l'hiver puis retransformé en électricité en fonction des besoins réels. « C'est encore cher pour le moment, admet Philippe des Robert, mais les prix devraient très vite baisser si nous y allons tous. Même si nous sommes encore en période d'amorçage, je suis très optimiste au vu de l'accueil que nous recevons aujourd'hui. »

# L'écoquartier Bodélio prend vie



La chapelle de l'hôpital, le porche d'entrée et une partie du mur d'enceinte, à l'esthétique typique des années 1930, seront conservés pour préserver la mémoire des lieux. Érigé en lieu et place de l'ancien hôpital Bodélio de Lorient, le nouveau quartier lorientais se situe en plein cœur de ville et s'inscrit dans la politique de renouvellement urbain débuté il y a plus de 20 ans. Les travaux de cet éco-quartier où se mêleront habitat et services avancent à grands pas. À proximité immédiate du centre-ville et des commerces, le quartier bénéficiera de toutes les facilités d'accès, notamment grâce à la nouvelle gare TGV de Lorient. Cette opération à dominante d'habitats se développera autour d'un parc urbain de 1,5 hectare. « Un terrain exposé plein sud où l'organisation du bâti garantira le bien-vivre ensemble. Un quartier nouvelle génération visant une faible empreinte écologique : les déplacements doux y seront notamment privilégiés ainsi que des constructions économes en énergie, disent les promoteurs. »

### Quelques chiffres

- 63 000 m<sup>2</sup> de plancher à vocation d'habitat
- 7,5 ha
- 700 logements
- 1,5 ha de parc paysager
- 2 000 habitants à terme
- 16 îlots d'habitations

ILLE-ET-VILAINE

**Le rennais Secure-IC acquiert l'activité de sécurité du belge Silex Insight**

1

Secure-IC (basé à Cesson-Sévigné) continue d'investir massivement dans les solutions de cybersécurité pour les systèmes embarqués et les objets connectés. « Notre mission est de fournir à nos clients des solutions qui répondent parfaitement à leurs besoins », déclare Hassan Triqui, PDG de Secure-IC, dans un communiqué. « La combinaison des technologies de Secure-IC et de Silex Insight va apporter au marché un niveau de sécurité unique et inédit. » Une nouvelle ère pour les solutions de sécurité embarquées, « créant un leader mondial, prêt à établir les normes pour répondre aux défis actuels et futurs, tels que la révolution de la cryptographie post-quantique. »



©DR



©Syrlinks

ILLE-ET-VILAINE

**Le rennais Syrlinks racheté par Safran**

Safran Electronics & Defense a conclu l'acquisition de Syrlinks, la PME rennais fondée en 2011 et spécialisée dans les radiocommunications et les radionavigations, principalement pour le secteur spatial et le PNT (Position Navigation Temps). L'entreprise souhaite en effet conforter son leadership dans les équipements de communication Terre-Espace. Basée à Cesson-Sévigné près de Rennes, et disposant d'un bureau à Toulouse, Syrlinks emploie 140 personnes. Safran Electronics & Defense est une société de 10 000 salariés, issue du Groupe international Safran opérant dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et de la défense comptant 76 800 collaborateurs.

2

3

ILLE-ET-VILAINE

**2 Starbucks en cours d'ouverture à Rennes**

La venue de l'enseigne américaine Starbucks est actée à Rennes. Un de ces coffee shops se fera sur un emplacement stratégique, 1 quai Chateaubriand où l'enseigne internationale occupera un local commercial de 311 m<sup>2</sup>. Une transaction signée Giboire commerce. Un autre salon prépare son ouverture dans la galerie commerciale du centre Alma, avec le recrutement de personnels en cours pour une ouverture imminente, d'ici la fin d'année : ce sera le premier café Starbucks en Bretagne. Six points de vente Starbuck existent à Nantes, et si le développement se fait aujourd'hui à Rennes, c'est que l'enseigne américaine a enfin trouvé un franchisé qui a bien voulu faire affaire. Ce qui signifie que Rennes devrait voir fleurir plusieurs espaces Starbucks dans les mois et années à venir.



©Shutterstock



## MORBIHAN

**CDK Technologies absorbe C3 Technologies**

Après son rachat en mars dernier par la société Inspiring Sport Capital (ISC), le chantier naval spécialisé dans la course au large, reprend C3 Technologies. Basée à Périgny, près de La Rochelle, la PME de 28 salariés est spécialisée depuis plus de 15 ans dans la conception et la fabrication de foils, dérives, safrans, des structures internes de bateaux et autres équipements techniques en composite.

CDK technologies annonce également la construction d'une extension de 6 000 m<sup>2</sup> de ses bâtiments lorientais. Le chantier démarrera l'an prochain et s'étalera sur deux ans. Le chantier naval entend ainsi dédier ces espaces aux nouvelles demandes des clients, notamment dans le domaine de la haute plaisance. Fondé en 1984 par Hubert Desjoyeaux, CDK Technologies s'est considérablement développé en 3 ans, passant de 40 à 100 salariés et de 5 à 10 M€ de chiffre d'affaires.



## ILLE-ET-VILAINE

**Delko ouvre son premier garage à Montfort-sur-Meu**

Créée en 1999 et développée en franchise depuis 2004, Delko compte 100 enseignes garages et emploie près de 800 personnes. Implanté à l'origine dans le Grand Sud, Delko se développe depuis 2021 dans toutes les régions de France. La première franchise bretonne ouvre à quelques kilomètres de Rennes, dans la ZA Les Tardivieu à Montfort-sur-Meu. Le nouveau franchisé est David Peigné, mécanicien, il a été accompagné par les équipes du Groupe Giboire pour mener à bien ce projet.

## MORBIHAN

**Un nouveau chariot automateur au port de pêche de Lorient**

Le port de pêche de Lorient Keroman s'est équipé d'un nouveau chariot automateur à bateaux. Un investissement de plus de 500 000 euros pour un engin qui peut déplacer des navires allant jusqu'à 300 tonnes, soit une capacité doublée par rapport au précédent véhicule.

Piloté par télécommande, le nouvel outil offre une manœuvrabilité optimale grâce à ses 18 paires de roues.

Le véhicule pèse 58 tonnes à vide et mesure 24 mètres de long avec une largeur extensible jusqu'à 6,50 mètres.

Les patins montés sur des rotules peuvent recevoir une large variété de bateaux, même ceux possédant des quilles imposantes ou des coques ventrues comme les chalutiers.

Financé à 59% par la SEM Lorient Keroman et à 41% par l'État, ce dispositif doit être complété à l'horizon 2024, par l'achat d'un nouvel élévateur à sangles d'une capacité de 800 tonnes.



# Entreprendre dans l'Ouest

# Des projets à foison

Par Karine Barbé

Ils sont nombreux à s'être déplacés au Parc Expo de **Rennes** pour bénéficier de l'écosystème proposé par le salon EDO. Créateurs, repreneurs, dirigeants... plus de 5 000 visiteurs sont venus s'informer, réseauter ou encore pitcher leur projet. Un bouillon d'énergie, de créativité et d'audace.

**P**rendre des informations sur les démarches, les formalités à effectuer, s'immerger dans le grand bain entrepreneurial, les visiteurs d'Entreprendre dans l'Ouest ont arpenté les allées du salon, en quête de conseils pratiques. « Sur notre stand, les principales questions portaient sur les droits aux prestations en cas d'arrêt de travail. C'est un sujet qui préoccupe particulièrement les micro-entrepreneurs », confie Yohann Moisan de l'assurance maladie. « Beaucoup de questions aussi sur la protection du dirigeant et du patrimoine personnel »,

indique Aurélie Bourgault, avocate chez Fidal et présente sur le stand du Barreau de Rennes. Sur l'espace dédié au CCRE35, club d'entrepreneurs d'Ille-et-Vilaine, 70 adhésions ont été enregistrées, preuve, s'il en fallait que les entrepreneurs ont bien compris l'intérêt d'intégrer des réseaux. Un beau succès également pour les divers ateliers proposés et la conférence inspirante de Philippe Croizon qui a réuni quelque 400 spectateurs. « Nous sommes heureux d'avoir retrouvé cette énergie sur cette édition 2022, après une année 2021 compliquée », se réjouissent les organisateurs.

Damien Le Youdec (à droite) avec les étudiants de l'IUT GEA

Damien Le Youdec est un passionné. Il collectionne des objets de la Seconde Guerre mondiale et ambitionne de les faire découvrir aux plus jeunes à travers un escape game sur cette thématique. « Une manière de proposer une expérience ludique et pédagogique ». Pour monter son projet, il s'est entouré d'une équipe de 8 étudiants préparant un diplôme en gestion des entreprises et des administrations, grâce au dispositif Créa-IUT. Pour ces jeunes en formation l'expérience est également très instructive « c'est hyper enrichissant... et épuisant ! Nous sommes dans du concret, on applique ce qu'on apprend et cela a du sens ! ». Toute l'équipe est venue sur le salon pour encourager Damien. Ce mardi, dernier jour de salon, il fait partie des porteurs de projets à venir se faire challenger sur la place centrale de l'évènement. Chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables, juristes sont venus écouter son pitch et prodiguer des conseils pour booster son avancement.



« Je viens challenger mon projet. Je suis soutenu par les étudiants de l'IUT GEA de Rennes qui m'accompagnent dans mon aventure ».

Vincent Veyer est venu du Mans pour découvrir les entreprises présentes sur Franchise Event. « Je souhaite me lancer dans l'entrepreneuriat, mais plutôt en passant par une reprise d'entreprise ou une franchise. Je me suis renseigné auprès de différents franchiseurs : vendeur de piscines, spécialiste de poêle à bois et enseigne de restauration... ». Un modèle que ce visiteur en reconversion professionnelle plébiscite, car « avec une franchise, on gagne du temps et on profite de l'expérience du franchiseur. » Novice dans l'entrepreneuriat, Vincent est satisfait de son expérience sur le salon où il a pu « avoir des échanges riches et faire de nombreuses découvertes. »



Vincent Veyer a fait le déplacement du Mans pour échanger avec les franchiseurs présents sur le salon.

« Je suis venu du Mans pour **me renseigner sur la franchise** »



Anthony Chevallier, candidat au Start2Days organisé sur le salon

« Le salon, **c'est un vrai coup de boost.** »

Anthony Chevallier importe en France le concept des toilettes japonaises. Exit papiers toilette, le lavage s'effectue tout en douceur à l'eau. Si le procédé est très populaire en Orient, en France c'est une toute nouvelle habitude. Cet ancien infirmier a choisi de nicher son offre auprès d'un public en manque d'autonomie, que ce procédé aidera au quotidien. Son objectif est de travailler avec les établissements de santé, les EHPAD, les réseaux d'aides à domicile... Un concept que Philippe Croizon, personnalité invitée pour la soirée inspirante et lui-même souffrant de handicap, a évoqué lors de sa conférence. Anthony fait partie des 3 entrepreneurs à participer au Start2Days organisé par le salon. « Pendant deux jours, 3 entrepreneurs ou porteurs de projets sont encadrés par des professionnels. Nous nous préparons comme si nous allions proposer notre dossier aux banques. C'est un vrai coup de boost. » Une bonne préparation pour Anthony qui sera confronté à la recherche de fonds très prochainement.

# Cadres en Bretagne

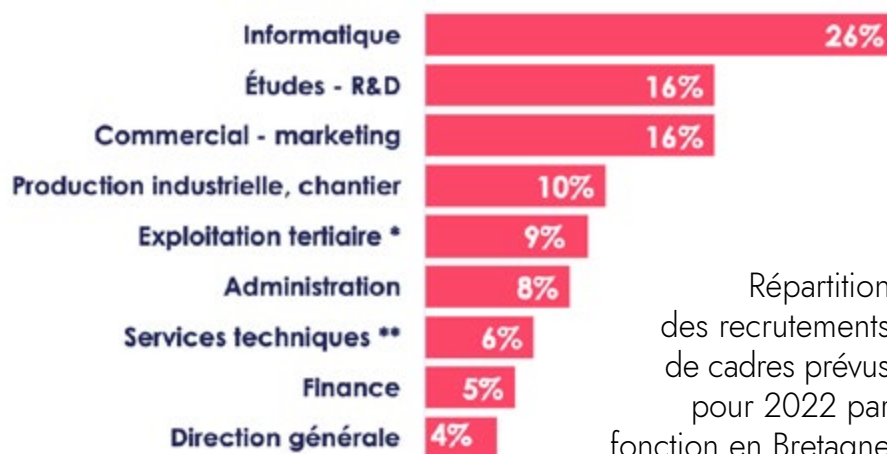
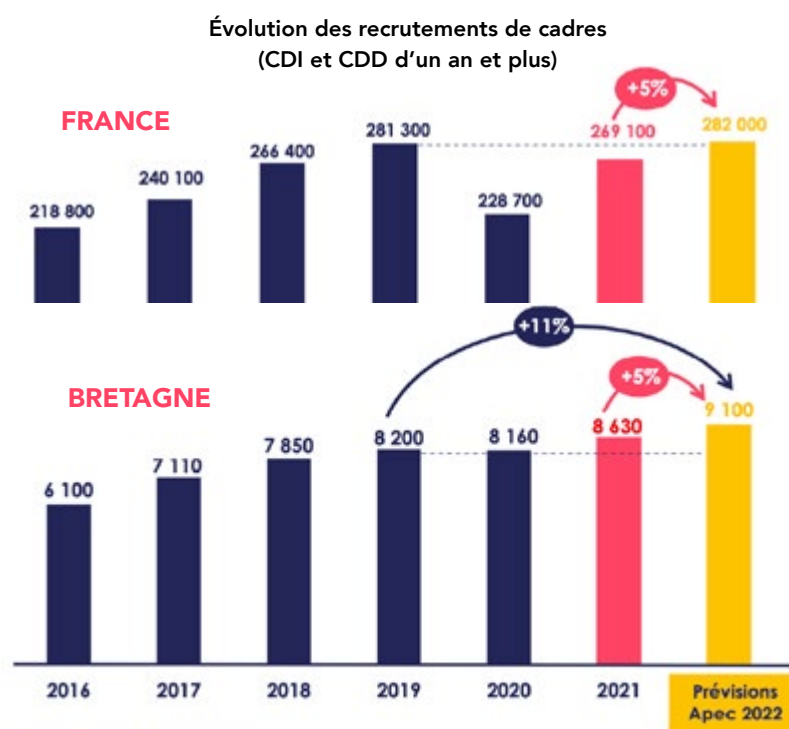
## 58% des recrutements jugés difficiles

Malgré le contexte économique incertain et la crise inflationniste, les recrutements de cadres atteignent des records : En Bretagne 9 100 emplois cadres sont recensés sur l'ensemble de l'année 2022, c'est 5% de plus qu'en 2021 et 11% de plus qu'en 2019. Retour sur ces tendances avec l'analyse de l'Apec.

**E**n septembre 2022 en France, 62% des grandes entreprises et ETI envisageaient de recruter au moins un cadre dans les prochains mois. Et sur le plan national, ce sont ainsi 282 000 embauches de cadres attendues sur cette année 2022 : presque autant qu'en 2019. En Bretagne la tendance est, elle, à la hausse et la tension sur les recrutements est forte.

L'APEC recense une augmentation de +31% des offres d'emploi publiées sur son site, pour des postes en Bretagne ces 3 dernières années : 3 807 offres au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 → 4972 au 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

Les fonctions dans l'informatique, la R&D et les postes en commercial sont les plus recherchés dans la région.



Les entreprises bretonnes estiment par ailleurs que près de 58% des recrutements de cadres sont jugés difficiles en 2022 : c'est 7% de plus qu'au niveau national.

Les recruteurs évoquent des décalages entre les profils recherchés et les candidatures, et la concurrence entre entreprises sur ce marché des cadres. Les cadres informaticiens de R&D sont particulièrement sous tension. Cela ouvre les opportunités de mobilité pour les cadres en activités, et en parallèle les entreprises sont face à des enjeux de fidélisation pour éviter la fuite des talents.

Artisanat et BTP

# Good For Me, formateur et incubateur

Né de l'idée de Tous Pour Toit, regroupant dans le bâtiment A Ciel Ouvert, Hello Toit et Jool Eco, le centre de formation Good For Me à **Saint-Jacques-de-la-Lande** propose un nouveau type de formation pour les métiers du toit, et un accompagnement pour les créateurs.

« **H**ier nous recrutons des profils de couvreurs pour la réalisation de fenêtres de toit, ainsi que des profils commerciaux pour la vente de ces derniers », explique la gérante Anne-Sophie Malinge. La situation actuelle et la dichotomie avérée de ces métiers a amené Good For Me à faire évoluer nos façons de penser et de travailler, afin d'attirer les talents.

Good For Me forme désormais à un nouveau métier : Technicien Poseur Conseil spécialisé en fenêtre de toit. Cette formation allie technicité et commerce sur un peu plus de 1000 heures de formation. Pour les couvreurs, cette formation leur permet d'apprendre le métier de commercial, et pour les commerciaux, de s'initier à la pose de fenêtre de toit. C'est aussi offrir l'opportunité aux demandeurs d'emploi d'une possible reconversion sur un métier où la personne est acteur, de la vente à la réalisation.

Au programme de la formation, différents modules de domaines variés tels que les principes de la couverture, la fenêtre de toit, la vente, la négociation ainsi que l'utilisation du numérique pour favoriser le partage des informations et des connaissances.

La formation alternée peut se faire par le biais d'un contrat de professionnalisation, par exemple. Les stagiaires venant de toute la France peuvent être hébergés et nourris, sur place, lors des semaines de stage.

Une âme d'entrepreneur ? Un autre module de formation s'adresse aussi à ceux qui visent la création d'entreprise dans le BTP et plus largement dans l'artisanat, à qui un accompagnement peut être proposé par Good For Me : pilotage (management), gestion organisationnelle, stratégie commerciale et financière... sur 2 ou 3 ans selon chaque cas. L'accompagnement est aussi proposé aux artisans en difficulté qui souhaitent obtenir un appui financier provisoire, le temps de se remettre en forme.



# Autocariste La course à l'optimisation

Par Djamel Bentaleb

Dans la famille Morand, on est autocariste de père en fils depuis 1933. Installée à **La Gacilly (56)**, l'entreprise Morand-Sofiane a connu mille vies. Des heurts et des malheurs qui font le quotidien de toutes les entreprises avec plus ou moins de succès selon les périodes. Aujourd'hui, les trois frères, Pierrick, Loïc et Franck, continuent à réinventer leur métier malgré un contexte qui ne leur laisse que peu de marges de manœuvre.

« **N**ous sommes dans un secteur très dynamique, mais qui est exposé, voire dépendant de multiples facteurs extérieurs, notamment les prix des carburants et les attentes environnementales grandissantes. Aujourd'hui, le transport de voyageurs exige que nous nous adaptions assez rapidement et en permanence sinon... tout va très vite, confie Franck Morand, directeur général de Sofiane Event. Un risque que nous avons toujours en tête et que nous tentons d'écartier durablement en peaufinant notre stratégie et en scrutant tous les détails. »

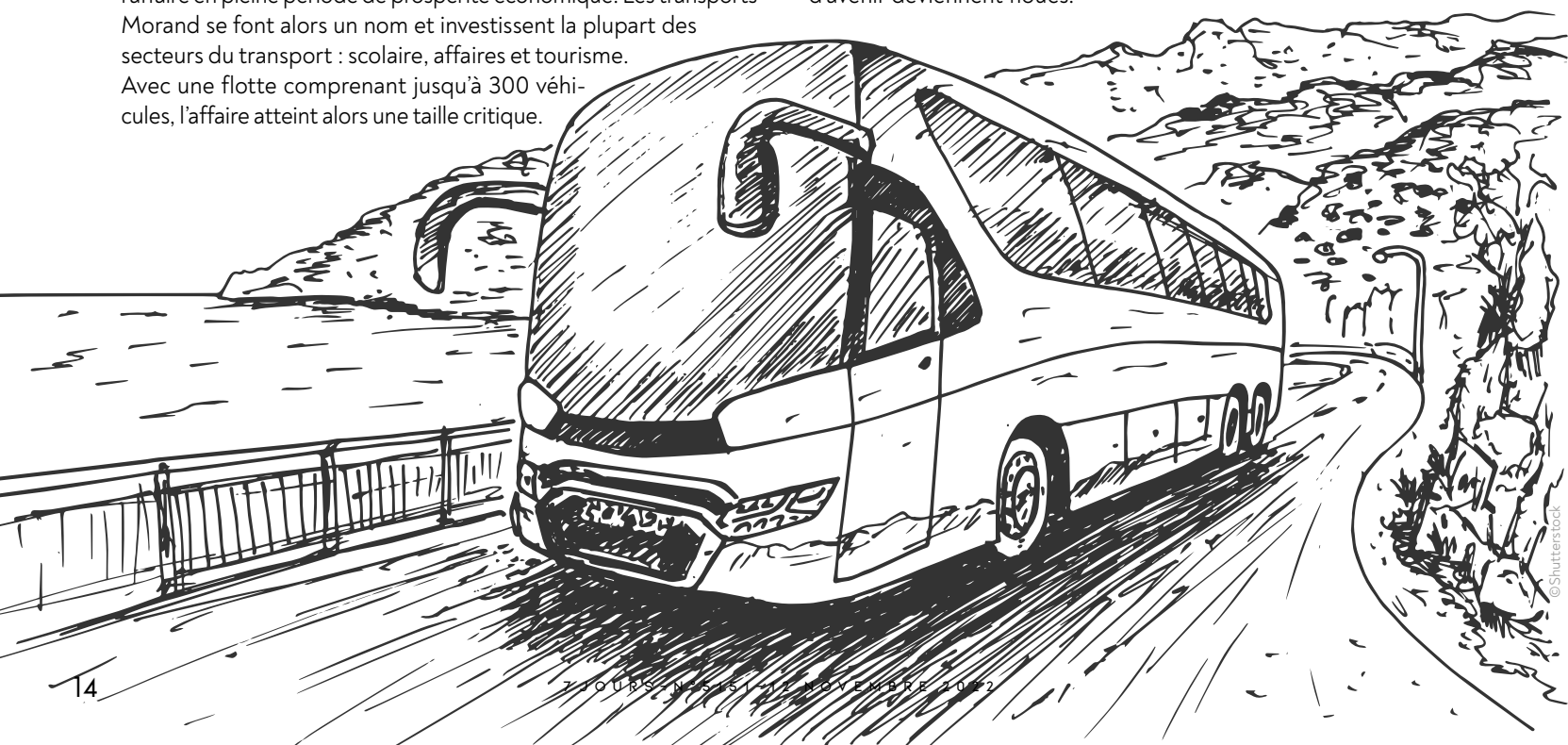
## Une crise de croissance inévitable ?

Il est loin le temps où Fernand Morand, le grand-père fondateur, livrait les épiceries du coin avec ses petits camions. L'entreprise demeure familiale au fil du temps, mais change de dimension quand Pierre, le fils, reprend le flambeau en 1953 et développe l'affaire en pleine période de prospérité économique. Les transports Morand se font alors un nom et investissent la plupart des secteurs du transport : scolaire, affaires et tourisme. Avec une flotte comprenant jusqu'à 300 véhicules, l'affaire atteint alors une taille critique.

C'est la fameuse « *crise de croissance* » tant redoutée par certains chefs d'entreprise. Une phase délicate où un choix s'impose : répondre à toutes les opportunités et grandir constamment ou se spécialiser et garder une certaine agilité ?

## Gouverner, c'est choisir !

« À ce moment, nous avons voulu nous recentrer sur nos métiers de base, rebâtir de zéro notre projet et retrouver une taille plus humaine, se souvient Franck Morand. Nous avons donc progressivement arrêté le scolaire, car cela mobilisait énormément de moyens humains et matériels et, mécaniquement, cela nécessitait de lourds investissements. En plus, quand les durées des appels d'offres sont passées de 7/8 ans à 4 ans, on a pensé que le jeu n'en valait plus la chandelle, du moins, au vu des efforts que l'on était prêt à faire. » L'entreprise cède la partie transport scolaire en 2017 pour se spécialiser dans l'événementiel et le tourisme. Mais en 2020, la longue parenthèse « Covid » s'ouvre et les perspectives d'avenir deviennent floues.





## « Le confinement... Quoi de pire pour un transporteur ? »

« Au deuxième semestre 2020, notre activité a été totalement interrompue : interdiction de circuler, confinement, restrictions d'accès, fermeture de pays, obligation de vaccination, etc. Bien sûr, tout le monde a été touché durement, mais quoi de pire pour un transporteur que de ne pouvoir véhiculer ses clients, s'interroge encore Franck. Les aides gouvernementales et notamment le chômage partiel ont été indispensables pour conserver le personnel, toujours avec l'espoir d'une reprise. » Une occasion unique pour les entrepreneurs de tout poser sur la table et de trouver de nouvelles solutions pour pérenniser leur modèle.



Les frères Morand décident de s'engager encore davantage dans leur Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). Ils investissent dans des autocars aux nouvelles normes Euro 6 (-93% d'émissions CO<sub>2</sub>/Euro 1), choisissent des moteurs acceptant les biocarburants, acquièrent des logiciels logistiques pour optimiser les kilomètres à vide (-15%), retravaillent leur géolocalisation pour améliorer les itinéraires et augmentent leurs capacités de transport (de 50 à 93 passagers avec un bus double étage si nécessaire). « Mais le plus difficile à gérer actuellement, c'est tout de même la hausse des prix des carburants, reconnaît Franck. Même si nos chauffeurs sont formés à l'éco-conduite et que, grâce aux orientations prises, nous avons réussi à faire chuter le ratio CO<sub>2</sub>/passager de manière spectaculaire, le carburant représente entre 20 et 25% de coûts en plus. Nous avons donc été contraints d'augmenter nos tarifs en proportion. »

### Scruter des pistes d'avenir

La maîtrise des dépenses est également drastique en interne: pose de 24 panneaux photovoltaïques sur le site de La Gacilly et à Nantes, économie d'eau à la station de lavage (480l/600l pour un autocar) et réutilisation des eaux usées... Franck est également élu à la CCI du Morbihan et participe au groupe de travail sur l'hydrogène et la décarbonation des mobilités et sur le tourisme. À l'heure actuelle, les frères Morand semblent avoir choisi les bonnes options. Le premier semestre 2022 s'annonce meilleur que l'ensemble de l'année 2019.

## Worldskills #46

# La Région Bretagne brille en ; cuisine, mécanique, et game art



Paul  
Pipard  
médaillé d'or

**T**rois élèves bretons étaient présents dans l'équipe de France, en finale de La 46<sup>e</sup> Compétition internationale des métiers - Worldskills. Paul Pipard décroche l'or en cuisine, Alexandre Adjimi la médaille d'excellence en génie mécanique, Ambre Lecoules revient sans médaille en game art.

Paul Pipard (23 ans) est originaire de Saint-Didier (35), et passé par le lycée hôtelier Sainte-Thérèse de la Guerche-de-Bretagne. Il officie comme sous-chef au restaurant étoilé La Pomme d'Api, à Saint-Pol-de-Léon.

Alexandre Adjimi (22 ans) est originaire de Guilers (29) et a démontré son expertise en Conception assistée par ordinateur (CAO) dans le domaine de l'industrie. Étudiant en Master ingénierie de l'innovation technologique à Poitiers, il a fréquenté le lycée Colbert de Lorient.

Pour Ambre Lecoules, le parcours jusqu'en finale des Worldskills n'est pas synonyme de médaille, mais reste une fierté ! 23 ans, de Val d'Izé (35) elle avait été médaillée d'or nationale en 3D Game Art, soit en conception d'objets graphiques destinés à intégrer l'univers d'un jeu vidéo. En licence pro à l'école 3Axes Institut (Cesson-Sévigné), elle est embauchée au sein de Farsight VR (Rennes).

# Événement

# Semaine Nationale

# de la

# Création Transmission

Du 18 au 25 novembre 2022, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat organise la Semaine Nationale de la Création Transmission (SNCT) dans l'artisanat.

©DR

## SEMAINE NATIONALE DE LA CRÉATION TRANSMISSION

- Trouver une ENTREPRISE À REPRENDRE
- Réussir mon PROJET DE CRÉATION
- Transmettre MON ENTREPRISE

ET VOUS ?

Rendez-vous sur [ARTISANAT.FR](https://www.artisanat.fr)

DU 18 AU 25 NOVEMBRE 2022

### L'artisanat, un secteur plébiscité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la CMA Bretagne comptabilise 8 000 nouvelles entreprises artisanales (créations et reprises). L'entrepreneuriat mais aussi la reconversion dans le secteur de l'artisanat rencontre aujourd'hui un bel engouement auprès de tous. C'est un secteur économique majeur, représentant 25% de l'économie nationale. L'artisanat séduit et évolue grâce à de nouveaux modes de production et de consommation : circuit-court, savoir-faire rares, « Made in France », éco-responsabilité, proximité, service, etc.

### La transmission : un enjeu prioritaire pour l'avenir de l'économie de proximité

L'artisanat est un secteur particulièrement concerné par les enjeux de transmission et de reprise des entreprises : le sujet mobilise le réseau depuis longtemps déjà. On estime entre 30 000 et 40 000 le nombre d'entreprises artisanales à reprendre dans l'artisanat chaque année. Un vivier considérable ! Cette semaine sera l'occasion de démontrer qu'acquiescer une entreprise qui a déjà un concept, un produit, une clientèle, une histoire représente pour le

porteur de projet une sécurité et autant de pas en avant déjà franchis. Le rôle quotidien de la CMA Bretagne est de soutenir, d'accompagner, mais aussi de faciliter la transmission des entreprises artisanales dans l'objectif d'assurer la continuité de ce secteur clé de l'économie française.

### La CMA : un réseau d'experts au service des entrepreneurs de l'artisanat

Entreprendre dans l'artisanat va bien au-delà du projet professionnel, c'est aussi un projet de vie. La création-reprise et la transmission d'une entreprise artisanale nécessitent l'accompagnement d'un expert, à chacune des étapes. Simplifier et sécuriser les démarches sont primordiales. C'est pourquoi les experts de la CMA sont mobilisés au quotidien, pour accompagner les porteurs de projet et les entrepreneurs dans leur projet de création-reprise et transmission ainsi que dans le développement dans leur activité.

La CMA Bretagne accompagne tous les entrepreneurs :

- En phase d'émergence du projet pour une information générale,
- En phase de mise en œuvre puis de validation du projet de création ou de reprise.
- Enfin, pour le lancement opérationnel avec un suivi régulier de l'activité.

À l'occasion de cette semaine spéciale, la CMA Bretagne, propose des événements dédiés aux porteurs de projets, mais également aux repreneurs et aux cédants.

Retrouvez les événements organisés par la CMA Bretagne sur [artisanat.fr](https://www.artisanat.fr)



## Signature de convention. Sensibiliser les apprentis à la gestion financière

Leader de la formation par apprentissage en Bretagne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne forme chaque année 7 500 apprentis, sur ses 7 centres de formation, répartis sur l'ensemble du territoire.

Portées par la volonté des élus d'intégrer une initiation à la création d'entreprise pour les apprenants en fin d'études, la CMA Bretagne et la Banque de France, en charge de mettre en place la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière décidée par les pouvoirs publics, se sont associés dans le cadre d'une convention. L'objectif de cette convention vise à sensibiliser les apprenants aux questions financières et budgétaires afin qu'ils puissent mieux appréhender la vie économique et faire des choix en citoyens éclairés.

Les apprenants des centres de formation de la CMA Bretagne pourront prochainement découvrir le jeu éducatif « *Aventure Entrepreneur* ». Créé à l'initiative de la Banque de France, ce jeu innovant vise à mettre en évidence les impacts des décisions prises par les dirigeants de TPE et PME sur la structure de leur entreprise, et de sensibiliser, de façon ludique, les entrepreneurs de demain, à l'analyse financière.

## Mot des présidents

« En tant que centre de formation, il nous paraît évident de sensibiliser les artisans de demain à l'éducation économique, budgétaire et financière. Nous les accompagnons à mieux appréhender leur environnement économique et financier pour qu'ils puissent intégrer sereinement la vie professionnelle. »



Michel Aoustin,  
président de la CMA Bretagne



Philippe Plantin,  
président, CMA Ile-et-Vilaine



## CUSHMAN & WAKEFIELD



**À LOUER**

à PACE

400 m<sup>2</sup> env. de bureaux div. à partir de 150 m<sup>2</sup>

Belle visibilité

Disponibilité immédiate

**BUREAUX**

**NÉGOCIÉ  
NOVEMBRE  
2022**

**BUREAUX**

VERN SUR  
SEICHE - Zac  
du Val d'Orson

280 m<sup>2</sup> de  
bureaux dans  
l'immeuble  
NAXOS



**CUSHMAN & WAKEFIELD**  
Partenaire commercial - DAUPHIN Immobilier

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

**02 99 33 33 33**

[immobilier.cushmanwakefield.fr](http://immobilier.cushmanwakefield.fr)

# Durabl

## les grossistes du pour professionn

Livrer les restaurateurs avec des produits responsables, conditionnés dans des contenants réutilisables, et en vélos cargo, c'est le pari de Roderic Vo Van Qui et Nicolas Robin. Avec Durabl, les deux jeunes entrepreneurs rennais apportent une solution innovante aux professionnels de la restauration pour tendre vers le zéro déchet.

Par Karine Barbé

« **L**es restaurateurs étaient plutôt surpris que ce service n'existe pas encore ! » confie Nicolas Robin, co-fondateur de Durabl. Un manque comblé en 2021 par l'entreprise qui propose la première épicerie vrac pour les professionnels avec environ 300 références : des produits d'épicerie sec, des liquides en bidon et bientôt des produits frais. « Nous apportons aux restaurateurs une solution vraiment clé en main ou tout est livré dans des boîtes qui sont déjà préparées, étiquetées, que nous récupérons ensuite... Nos produits sont globalement un petit peu plus chers que chez des grossistes spécialisés, mais nos clients s'y retrouvent parce

qu'ils gagnent du temps, bénéficient d'une qualité de services, diminuent leurs déchets et donc leurs taxes et surtout ils adoptent un comportement responsable. »

### Les nouveaux restaurateurs

Et d'ailleurs à Rennes, comme ailleurs, toute une nouvelle génération de restaurateurs et d'artisans des métiers de bouche entend bien pratiquer le métier avec éthique et responsabilité. Après de premiers tests concluant avec la pâtisserie Ty-chou, le bouche-à-oreille fait son œuvre et bientôt Durabl est introduit auprès du collectif « Nourriture de Rennes » initié par le journaliste culinaire Olivier Marie. « Ce collectif regroupe une

trentaine de restaurants engagés dans la transition écologique. On y retrouve des cafés comme café Albertine, des restaurants comme La Petite Ourse, Origine... cela nous a beaucoup aidés au démarrage. Maintenant nous servons 80 clients et visons les 100 d'ici la fin de l'année. » Des restaurateurs qui ont participé à construire et positionner leur offre. « Nous nous sommes adaptés à la demande. Au départ nous étions 100 % bio, là on s'en écarte un peu - on reste à 80 % - car les restaurateurs recherchent avant tout des produits locaux et responsables - ils préfèrent des amandes françaises non bio que des amandes bio de Turquie, c'est clair. »



# vrac els



Roderic **Vo Van Qui**  
& Nicolas **Robin**

Co-fondateurs Durabl



L'équipe de DurabL, de gauche à droite debouts : Lolita, Émilien, Roderic et Anne. De gauche à droite assis : Rudy et Nicolas

## C'est toute une filière qui doit se structurer

« Nous travaillons presque exclusivement avec des producteurs français pour les légumineuses, les farines, les céréales, les huiles, les fruits secs et aussi tous les produits d'entretien. Cela représente environ 40 fournisseurs. Notre plus grosse contrainte c'est de nous faire livrer dans de très grands contenants pour limiter les emballages sur toute la chaîne. Pour tout ce qui est liquide, nous devons dénicher des producteurs qui sont en mesure de reprendre les bidons après usage, pour les nettoyer. Sinon tout cela n'a aucun intérêt ! D'ailleurs, c'est un message que nous souhaitons faire passer aux politiques : la filière doit encore se structurer et se renforcer. »

## Des produits frais avec Terres de Sources

Si DurabL connaît des débuts très prometteurs en livrant des produits d'épicerie et des liquides en bidon, sa future gamme de produits frais viendra étoffer son offre et lui donner tout son sens, avec un catalogue complet. Ces produits seront fournis par 150 producteurs du bassin rennais regroupés sous le label Terres de Sources. « Nous venons de conclure un partenariat avec eux. C'est un label initié par Eau du Bassin Rennais valorisant les produits des agriculteurs qui s'engagent pour la protection de l'eau sur le territoire en changeant leurs pratiques agricoles. Concrètement les producteurs utiliseront notre site internet, notre logistique, nos livraisons vertes et notre espace de

stockage pour entreposer les produits frais dédiés à nos clients. Nous leur apportons une solution logistique pour atteindre une cible qu'ils n'ont pas encore, la restauration commerciale. En retour de cela, Terres de Sources nous accorde un financement important dans le cadre de notre levée de fonds et nous ouvre des portes sur le marché de la restauration collective. »

## Livraison verte en vélos cargo

Les livraisons sont opérées principalement en vélo cargo par Urby. Filiale du Groupe La Poste, le spécialiste de la logistique urbaine travaille main dans la main avec DurabL et leur offre au passage une sacrée opportunité de s'implanter au cœur des villes « Urby est dans 23 villes en France avec ce même schéma de vélos cargo en plein cœur de cité. Ils investissent des bâtiments de La Poste laissés vacants et nous permettent de nous implanter avec eux. C'est le cas à Rennes et ce sera le cas à Nantes, où nous débarquons début 2023. » Les livraisons sont assurées en 24 heures maximum après commande.

« Nos fournisseurs doivent être dans la même démarche que nous »

Elles sont mutualisées, optimisées et assurées en vélo cargo pour les centres-ville et en véhicules électriques et/ou gaz pour la périphérie urbaine. Les contenants sont récupérés lors des livraisons. DurabL les lave et les réutilise. *« Urby travaille avec des livreurs en CDI. Nos clients créent une vraie relation avec eux et apprécient beaucoup cet aspect. »*

« Notre objectif est d'être à 600 produits référencés début 2023 »



Le restaurant étoilé Racines a opté pour les services proposés par DurabL.

DurabL a été développée par Roderic Vo Van Qui et Nicolas Robin. Les deux fondateurs d'une quarantaine d'années se connaissent depuis 2012 et leur rencontre chez Talentsoft à Paris. Ils se rejoignent en 2020 sur la question de l'amélioration de la gestion des déchets et des emballages dans l'alimentation et constatent le manque de moyens et d'offres dans la logistique. C'est le début de l'aventure DurabL. Ils adressent dans un premier temps leur offre aux particuliers, mais pivotent très rapidement vers le b2B avec le marché de la restauration hors foyer. Ils ont été accompagnés par la CCI et Rennes initiative, le fonds de dotation YAO et Entrepreneurs pour la planète qui leur « a ouvert beaucoup de portes ».

« Nous avons divisé nos déchets hebdomadaires par 4. »

Café Moumouss



## La levée de fonds

DurabL est actuellement en levée de fonds sur la plateforme bretonne de financement Gwenneg. Cette levée de fonds d'un montant de 500 000 euros pourra les aider à se déployer sur d'autres villes en France « ça, c'est le premier objectif », précise Nicolas Robin.

« Nous souhaitons également élargir notre offre de produits. Aujourd'hui la priorité c'est de payer les salaires de nos 6 employés. Mais il nous manque des liquidités pour développer autant de produits que l'on voudrait. On rentre 5 produits supplémentaires par semaine. Nous pourrions en faire bien plus si on avait la trésorerie et, bien sûr, il y a une grosse attente des restaurateurs. Actuellement nous disposons

de 300 produits référencés. L'objectif numéro 2 de la levée de fonds c'est d'être à 600 dès le début de l'année prochaine. »

Roderic Vo Van Qui et Nicolas Robin se réjouissent de réaliser une levée de fonds où le capital est 100 % français et même à 80 % breton « Ce n'est pas juste du capital, mais aussi de l'expertise proposée par une partie des investisseurs, on attend cela d'eux. D'ailleurs, nous avons présenté notre projet de développement à une petite dizaine de nos clients restaurateurs sur Rennes, et beaucoup sont intéressés pour mettre un ticket et nous accompagner sur l'aventure en apportant leurs conseils pour nous développer en fonction de leurs attentes. La co-construction fait partie de notre ADN. »

## Plusieurs ouvertures prévues et une diversification des cibles

Si l'entreprise compte principalement des restaurants dans son portefeuille de clients, les fondateurs espèrent bien se développer auprès des autres acteurs de la restauration hors foyer. « Nous fournissons également une crèche et espérons qu'il y en aura d'autres. Nous travaillons avec le CHP de Saint-Grégoire, des traiteurs, des hôtels, des chambres d'hôtes. Nous allons très prochainement réaliser des tests pour fournir la restauration collective. Nous possédons un fort potentiel de développement ». DurabL prendra ses quartiers à Nantes en janvier 2023. Roderic Vo Van Qui et Nicolas Robin prévoient de s'implanter dans deux nouvelles villes chaque année.

Les livraisons sont opérées par Urby, filiale du Groupe La Poste.



©Studio Carlito

Sobriété énergétique et télétravail

# Quelles possibilités pour l'entreprise et les salariés ?

Par Anne-Lise Castell, juriste en droit social et rédactrice au sein des Éditions Tissot pour Réso-hebdo-Eco

Les prix de l'énergie et des carburants flambent, avec un impact pour les entreprises et les salariés. Le télétravail serait-il exceptionnellement la solution pour limiter les frais ? Un salarié peut-il demander à télétravailler pour ces raisons ? Ou, à l'inverse, demander à venir sur site pour limiter ses frais à domicile ? L'employeur peut-il, de son côté, exiger qu'il télétravaille pendant plusieurs jours d'affilée ?

## Un salarié peut-il demander à télétravailler pour économiser du carburant ?

Oui, pour cela, il faut d'abord vérifier s'il existe un accord collectif ou une charte sur le télétravail qui a prévu les modalités de recours à un télétravail exceptionnel et l'appliquer le cas échéant. Si ce n'est pas le cas, on peut quand même à tout moment convenir de recourir au télétravail d'un commun accord avec l'employeur, accord formalisé par tout moyen.

## Peut-il demander à revenir sur site pour limiter ses frais à domicile ?

Celui qui est habituellement en télétravail peut être tenté de revenir dans l'entreprise chauffée et alimentée en électricité. Là encore, employeur et salarié peuvent, d'un commun accord, convenir de mettre fin au télétravail et organiser le retour du salarié dans les locaux de l'entreprise, la décision restant à la discrétion de l'employeur. Les conditions de retour à une situation sans télétravail doivent être prévues par l'accord ou la charte sur le télétravail (Code du travail, art. L.1222-9).

## Peut-on imposer du télétravail exceptionnel à un salarié ?

Le plan de sobriété énergétique du Gouvernement a évoqué la possibilité de renforcer le télétravail cet hiver pour permettre à des bâtiments de fermer. L'idée fait débat, puisque le gain énergétique dépend des conditions de travail spécifiques de chaque entreprise et risque a contrario d'augmenter les dépenses énergétiques des salariés...

Renforcer oui, imposer non. Pour l'imposer, il faut faire face à des circonstances exceptionnelles ou de force majeure, comme la menace du Covid-19. Dans ce cas, la mise en œuvre du télétravail



peut être considérée comme un aménagement du poste de travail, rendu nécessaire pour permettre la continuité de l'activité de l'entreprise et garantir la protection des salariés.

## Le salarié peut-il exiger une indemnisation des frais occasionnés par le télétravail ?

Les frais exposés en télétravail sont différents de ceux des salariés qui travaillent dans les locaux de l'entreprise : abonnement Internet, achat de fournitures de bureau (imprimante, encre), mais aussi électricité et chauffage ; un sujet « brûlant » du moment...

Le principe posé par la Cour de cassation est que les frais engagés par un salarié dans le cadre de l'exécution de son contrat de travail doivent être supportés par l'employeur. Cela s'applique à l'ensemble des situations de travail, y compris le télétravail.

La plupart du temps, la question des frais du télétravail est réglée dans l'accord collectif, la charte mettant en place le télétravail ou l'accord salarié-employeur.

Concrètement, le remboursement des frais engagés peut se faire :

- Au réel, sur présentation de justificatifs,
- Ou sous la forme d'allocation forfaitaire, dont le montant maximum varie selon le nombre de jours effectués en télétravail.

*Avec la hausse prévisible des prix de l'énergie, le remboursement au réel comporte le risque d'augmenter la prise en charge de l'employeur et l'allocation forfaitaire d'être jugée trop faible par le salarié pour couvrir la réalité de ses frais...*

# Rennes Enchères

# Vente d'automne,

## lundi 14 novembre à 11h et 14h

Par Gwénaëlle de Carné

En cette année 2022, fructueuse pour le marché de l'art, Carole Jézéquel et ses experts ont fait de belles découvertes et enregistré des records dans plusieurs spécialités telles ces onze toiles de Bernard Buffet vendues 1,7 million d'euros en juin dernier ! Aussi la vente d'automne de lundi 14 novembre s'annonce-t-elle sous les meilleurs auspices !

**P**hilippe Neveu, consultant en antiquités de marine a mis la main sur d'exceptionnels « objets de ponton », réalisés en os et en ivoire par les prisonniers français détenus par les Anglais sur des navires désarmés, à l'époque des guerres napoléoniennes. Une manière pour eux de tromper leur ennui et d'améliorer l'ordinaire telle cette superbe maquette d'un trois-mâts, dans son coffret d'époque, en marqueterie de paille.

Jean-Claude Dey et Arnaud de Gouvion Saint-Cyr, spécialistes des souvenirs historiques et des armes de collection ont authentifié armes blanches et armes à feu des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> et un bel ensemble d'ordres de chevalerie et de décorations (Légions d'honneur du 1<sup>er</sup> Empire, Ordres de la Couronne de Roumanie et de Saint Alexandre de Bulgarie).

Les livres invitent au voyage ! Sylvain Langlois en veut pour preuve les récits de la Croisière noire en Afrique (1924-1925) et de La Croisière jaune (1931-1932) de Beyrouth à Pékin, organisées par André Citroën avec Haardt et Arduin pour démontrer la supériorité de ses automobiles. Le second livre s'accompagne du film de l'expédition en 16 mm !

Alexis Bordes, expert en tableaux anciens, montre combien la peinture européenne est riche en sujets : scène de combat en hommage à Leonard de Vinci, délicieuse coupe de fruits d'un maître italien des années 1600, composition champêtre de Charles William de Hamilton (1668-1754) animée d'escargots et de papillons, paysages dans le goût flamand, scène mythologique de Nicolas-René Jollain (1732-1804)... À noter : un délicat dessin à la plume et au lavis d'encre brune de Domenico Tiepolo. Et une miniature de Jean-Urbain Guérin (1761-1836), brillant portraitiste !



L'orfèvrerie française est à la mesure du raffinement des arts de la table. Sophie Vergne est aussi sensible à la beauté des formes qu'à la fonctionnalité des objets : pince à sucre de J. Roux, maître-orfèvre à Bordeaux, écuelle d'un orfèvre de Vitré aux oreilles joliment ciselées, cuiller à ragoût façonnée à Dunkerque, verseuses de Puiforcat et Boin-Taburet...

Bertrand Berthelot, expert en mobilier et objets d'art, attire l'attention sur une table à la Tronchin, une exceptionnelle paire de buffets d'époque Napoléon III attribuée à Monbro : riche ornementation de bronzes dorés sur fond d'ébène dans le goût d'André-Charles Boulle et motifs floraux en pierres dures... À remarquer : de superbes pendules XVIII<sup>e</sup> et Empire, fruit du travail des horlogers, des bronziers, des marbriers. Un art où s'illustre Lalique en 1926 avec un modèle orné de deux figurines en verre blanc moulé pressé, satiné mat/brillant. Bien d'autres trésors pour les amoureux de l'art : des bronzes tel l'éléphant du Sénégal de Barye, un beau choix d'arts d'Asie, spécialité du Cabinet Portier, des porcelaines et des faïences, dont Manuela Finaz de Villaine conte l'histoire avec passion !

Rennes Enchères,  
30 place des Lices à Rennes, Vente lundi 14 novembre 2022 à 11h et 14h . Expositions publiques  
Vendredi 11 novembre 15h/18h, Samedi 12 novembre 10h/13 h, Dimanche 13 novembre 15h/18h.  
Tél. 02 99 31 58 00. [art@rennesenchères.com](mailto:art@rennesenchères.com)  
et [www.rennesenchères.com](http://www.rennesenchères.com)



# ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, " 7 JOURS " a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2022 par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2021 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2022 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, selon l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les " avis de constitution " de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

## ENQUÊTES PUBLIQUES

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE  
COMMUNE DE RENNES  
SITE DE LA PIVERDIÈRE  
PROJET DE CENTRE SPORTIF ET ADMINISTRATIF  
DU STADE RENNAIS FOOTBALL CLUB

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° A 2022-4415 du 19 octobre 2022, une enquête publique est prescrite à Rennes sur le projet d'extension de centre sportif et administratif du Stade Rennais Football Club à Rennes.

L'enquête publique environnementale se déroulera pendant 32 jours, du mardi 8 novembre au vendredi 9 décembre 2022 inclus.

Le dossier d'enquête publique, incluant la demande de permis de construire et de démolir, l'étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse des maîtres d'ouvrage à l'avis de la MRAE, l'information selon laquelle la Ville de Rennes et Rennes Métropole n'ont pas émis d'avis dans le délai de 2 mois et, à réception, l'avis de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, est accessible au public :

- Sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/4286> ou depuis le site internet de Rennes Métropole <http://metropole.rennes.fr> ;

- Sur support papier au «Point Info» de l'Hôtel de Rennes Métropole, situé au 4 avenue Henri Fréville, à Rennes, du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Un poste informatique sera mis à disposition du public pour consulter le registre dématérialisé sécurisé, au «Point Info» de l'Hôtel de Rennes Métropole.

Le commissaire enquêteur Monsieur Jean-Charles Bougerie se tiendra à la disposition du public au «Point Info» de l'Hôtel de Rennes Métropole, les :

- Mardi 8 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30
- Mercredi 23 novembre, de 14 h 00 à 17 h 00
- Jeudi 1<sup>er</sup> décembre, de 14 h 00 à 17 h 00
- Vendredi 9 décembre, de 14 h 00 à 17 h 00

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique du Projet du Stade Rennais Football Club sur le site de la Piverdière, Hôtel de Rennes Métropole Service Droit des sols 4 Avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 RENNES Cedex.

- Par voie électronique, les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4286> ou par courriel à l'adresse suivante : [enquete-publique-4286@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4286@registre-dematerialise.fr).

- Par écrit, aux horaires d'ouverture au public du lieu d'enquête mentionnés ci-dessus, les observations et propositions pourront être consignées sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur.

- Par écrit et par oral, auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences au Point Info de l'Hôtel de Rennes Métropole, telles que précisées ci-dessus.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables aux horaires d'ouverture au public du lieu d'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables par tous sur le registre dématérialisé. Les observations et propositions du public seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de l'enquête ne pourront être prises en considération par le commissaire enquêteur.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Hôtel de Rennes Métropole, Service Droit des Sols, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 Rennes Cedex.

Des informations complémentaires sur le projet soumis à enquête pourront également être demandées par voie postale auprès de :

- Monsieur Pierre JUHEL du Stade Rennais Football Club, à l'adresse suivante : Centre d'entraînement Henri-Guérin, La Piverdière, 35039 Rennes.

- Monsieur Marc DELAUNAY de la Ville de Rennes, à l'adresse suivante : Direction des Sports, Palais Saint Georges, 2 rue Gambetta, 35000 Rennes

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à l'Hôtel de Rennes Métropole, à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, pendant un an à dater de la clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4286>.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête sera une décision de la Ville de Rennes d'octroi ou de refus du permis de construire et de démolir sollicité par le Stade Rennais Football Club. En cas d'octroi, le permis de construire vaudra également permis de démolir et autorisation de travaux au titre des établissements recevant du public.

L227J02332

## VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Cabinet de la SELARL KERJEAN-LE GOFF-NADREAU BARON NEYROUD  
AVOCATS  
36-38 Bd Villebois Mareuil - BP 20668  
35406 SAINT-MALO CEDEX

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la Barre du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO (35400), sis au Palais de Justice de ladite Ville, 49 avenue Aristide Briand,

**LE MERCREDI 21 DECEMBRE 2022 A 14 HEURES**

#### COMMUNE DE CANCALE (35260)

14 rue Victor Hugo et 91 rue Carnot

Dans un ensemble immobilier sis audit lieu, comprenant une maison à usage d'habitation en pierres couverte en ardoises, mitoyenne avec le 16 rue Victor Hugo, avec cour en partie arrière décrite comme suit :

Au rez-de-chaussée, une pièce principale à usage de cuisine, salle à manger et séjour, au fond wc et à suivre buanderie, outre en partie arrière donnant accès à une courrette, un petit abri de jardin

Au premier étage : deux chambres,

Au deuxième étage mansardé : une vaste chambre et une salle de bain

Le tout cadastré de la manière suivante :

- 14 rue Victor Hugo, cadastrée section G n°330 pour une contenance de 68 ca
- 91 rue Carnot, cadastrée section G n°335 pour une contenance de 36 ca

DPE : renseigné

#### MISE A PRIX : 350 000 EUROS (TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

Enchères exclusivement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de SAINT-MALO DINAN, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO, Palais de Justice de ladite ville, sis 49 avenue Aristide Briand (35400) Saint-Malo, ainsi qu'au Cabinet de la SELARL KERJEAN LE GOFF NADREAU représentée par Me Xavier-Pierre NADREAU, Avocat poursuivant la vente.

Caution bancaire irrévocable ou chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre représentant 10% du montant de la mise à prix et minimum 3.000 €.

#### VISITE SUR PLACE LE VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022 DE 14 HEURES À 15 HEURES, SANS RENDEZ-VOUS.

L227J02684

## CONSTITUTIONS

DMJ PLOMBERIE  
SARL au capital de 10 000 euros,  
10 ALLÉE DE TOURVILLE  
35760 SAINT-GREGOIRE

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL DMJ PLOMBERIE, au capital de 10 000 €. Siège : 10 ALLÉE DE TOURVILLE 35760 SAINT-GREGOIRE. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES. Objet social : "Travaux de plomberie, d'installation et de maintenance de systèmes de chauffage". Gérant : Jérémie DRICI, demeurant 10 ALLÉE DE TOURVILLE 35760 SAINT-GREGOIRE

227J07681



SUIVEZ-NOUS SUR



VOS ANNONCES LÉGALES  
DANS TOUTE LA FRANCE  
7J/7J & 24H/24H  
[www.7jours.fr](http://www.7jours.fr)

# TRIBUNAL DE COMMERCE

## CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex  
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

**GREFFE :** extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites  
**Tél. 02 99 65 38 88**

**RCS - CFE :** registre du commerce - formalités RCS  
**Tél. 02 99 65 38 88 option 1**

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00  
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

**KYC infogreffe**  
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

### DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 27 octobre 2022)

**SASU BW DEV**, 355 Rue Jurien de la Gravière, 29200 Brest, RCS BREST 851 465 773. Prise de participation dans des sociétés. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe du tribunal de commerce de RENNES où tout intéressé peut présenter réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication. Le dépôt a été fait le 27/10/2022.

13501529096068-2022J00100

## GREFFE EXTÉRIEUR

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES**  
Judgement du 02 novembre 2022 - Liquidation judiciaire

**SAS DECO CLUB**, 281 Route de Vannes, 44800 Saint-Herblain, RCS NANTES 351 752 456. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Le Tribunal de Commerce de NANTES, a prononcé, en date du 02/11/2022, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro 2022-421, date de cessation des paiements le 31/10/2022, et a désigné liquidateur SCP MJURIS Représentée par Maître AUDE PELLOQUIN 5 RUE CREBILLON 44000 NANTES, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc l'activité est maintenue jusqu'au 10/11/2022.

13501529191764-2006B01422

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON**  
Judgement du 03 novembre 2022 - Ouverture procédure de sauvegarde

**SAS PLACE DU MARCHÉ**, 13 Chemin des Prés Secs, 69380 Civrieux-D'Azergues, RCS LYON 880 162 151. Commerce de détail de produits surgelés. Judgement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 03/11/2022 ouvrant la procédure de sauvegarde Mandataire judiciaire : SELARL MARIE DUBOIS représentée par Maître Marie DUBOIS 32 rue Mollière 69006 Lyon, la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCYRY 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 Lyon CEDEX 03, Administrateur judiciaire : La Selarl BCM représentée par Maître Eric BAULAND ou Maître Alain NIOGRET 40 rue de Bonnel 69003 Lyon mission : surveiller les opérations de gestion du débiteur la Selarl AJ PARTENAIRES représentée par Maître Didier LAPIERRE et Maître Ludvine SAPIN 174 rue de Créqui 69003 Lyon mission : surveiller les opérations de gestion du débiteur.

13501529240952-2020B00258

ABONNEZ-VOUS !

www.7jours.fr



## ENQUÊTES PUBLIQUES

### COMMUNE DE RENNES 2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

De déclassement du domaine public métropolitain - Angles rue de Fougères, Boulevard de Metz, et Boulevard Burloud

Par arrêté n° 2022- 1403 en date du 17 octobre 2022, Rennes Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement de l'emprise du domaine public métropolitain correspondant aux angles rue de Fougères, Boulevard de Metz et Boulevard Burloud à Rennes.

Pendant cette enquête, qui se déroulera du lundi 7 novembre 2022 à 9h30 au mardi 22 novembre 2022 à 17h00 inclus, toute personne intéressée pourra :

- venir consulter le dossier s'y rapportant du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 à l'Hôtel de Rennes Métropole, Point Info (rez-de-chaussée), 4 Avenue Henri Fréville - 35200 Rennes ;
- consigner ses observations sur le registre d'enquête ;
- ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, Rennes Métropole - Service Foncier, 4 avenue Henri Fréville - CS 93111 - 35031 Rennes Cedex ou dauf-foncier@rennesmetropole.fr.

Madame Annick Liverneaux, commissaire-enquêtrice, se tiendra à la disposition du public le dernier jour de l'enquête, soit le mardi 22 novembre 2022, de 14h00 à 17h00, au lieu d'enquête précité.

L227J02112

Direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial  
Bureau de l'environnement  
et de l'utilité publique

### AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral, le préfet informe les habitants des communes de LE RHEU, CHAVAGNE, RENNES et SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, qu'une consultation du public va être ouverte du 24 novembre 2022 (13h30) au 23 décembre 2022 (17h), sur la demande formulée par la société CARDIN TRAVAUX PUBLICS, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inerts au lieu-dit « L'Épine » à LE RHEU.

Le dossier est consultable :

- en mairie de LE RHEU, aux heures suivantes :

- . lundi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

- . Mardi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

- . Jeudi : de 13 h 30 à 18 h

- . Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de LE RHEU, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,

- par courrier à la préfecture, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81 boulevard d'Armorique 35026 RENNES cédex 9,

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr) (en précisant l'objet du courriel : « consultation du public - SOCIETE CARDIN TP »).

A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus.

L227J02550

## AVIS OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE LE CHATELLIER  
VENTE CHEMINS RURAUX  
DESAFFECTATION

Lieux dits : « Le Bas Fretoy », « Mont Merçon », « La Monderais », « La Goupillère », « Martigné du Mitan », « Le Boismartel »

Par arrêté municipal du 07 novembre 2022, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la vente de chemins ruraux appartenant à la commune et désaffectation.

Les pièces du dossier seront déposées à la mairie de LE CHATELLIER du 29 novembre au 15 décembre 2022 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie.

Monsieur DEMONT Jean Luc, désigné commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations, à la Mairie de LE CHATELLIER, le 29 novembre 2022 de 9 h à 12 h et le 15 décembre 2022 de 14 h à 17 h.

L227J02603

## CONSTITUTIONS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTFORT SUR MEU du 23.10.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JARDIN LUNE-SOLEIL

Siège social : 26 lieu dit les 4 vents - 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Objet social : Permaculture et vente de plantes médicinales, organisation de visites, animations et formations auprès des écoles et de groupe. Maraîchage, vente de légumes et fruits. Soutien à des personnes en situation de fragilité, créer du lien social, participer à l'éducation à la citoyenneté, être acteur du développement durable.

Et toutes autres activités connexes et complémentaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Jocelyne BAZUREAU JOUNO demeurant 26 lieu dit les 4 vents - 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J02154

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 08/11/2022, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION : EULALIE - SIEGE SOCIAL : 4, Impasse de la Basse Rue - 35610 PLEINE-FOUGERES (Ille-et-Vilaine) - OBJET : L'acquisition d'un ou plusieurs biens immobiliers ou mobiliers aux fins, notamment, d'y exploiter une activité de location meublée annuelle et / ou de location meublée de tourisme ; L'achat-revente de tous types de produits alimentaires (produits du terroir...) et non-alimentaires (articles de décoration...), en ce compris le débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées à emporter. - DURÉE : 99 ans - CAPITAL : 1.000,00 € - APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000,00 € - GERANCE : Monsieur Thierry LECUL et Madame Stéphanie LOUVEAU, épouse LECUL, demeurant ensemble à CHAMPIEN (Somme) - 1, Chemin du Pré à Fond - CESSIONS DE PARTS : Soumises à agrément - IMMATRICULATION : auprès du RCS de SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) Pour avis, la gérance.

227J07685



## CONSTITUTIONS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, le 2 Novembre 2022, a été constituée une société civile constituée en vue de la vente d'immeubles, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCCV DASKEMM  
Siège social : 13 rue de la Sauvaie - 35000 RENNES

Durée : 30 ans  
Objet : L'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France, et notamment l'acquisition d'1 parcelle située 15 rue Alessandro Volta à VITRE (35500) cadastrée section BY N° 90 d'une contenance de 6934 m<sup>2</sup> et représentant le lot n°13 du Parc d'activités économiques de Grande Haie. La démolition éventuelle des biens existants et la construction sur le terrain d'un ensemble immobilier, - La vente des immeubles, soit en totalité, soit par fractions, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison, - Accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location dudit immeuble, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération. Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, de quelque nature que ce soit, pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement, à condition que les opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société et ne soient pas réputées activités industrielles ou commerciales au sens des articles 34 et 35 du Code Général des Impôts.

Capital social 1.000 Euros  
Apports en numéraire : 1.000 Euros  
Gérante : la société KERMARREC PROMOTION dont le siège social est situé à RENNES (35000) 13 rue de la Sauvaie, représentée par Mme Nolwenn LAM KERMARREC.

Parts sociales : les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis. La Gérante.

L227J02572



Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Carole LEFEVRE-LE SOMMER, en date du 14 octobre 2022, à SAINT-MALO.

Dénomination : SCI BROWN-FLEURY.  
Forme : Société civile immobilière.  
Siège social : 21 rue des Bas Sablons, 35400 St Malo.

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 années(s).  
Capital social fixe : 1000 euros  
Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Daniel BROWN, demeurant 21 rue des Bas Sablons, 35400 St Malo

Gérant : Madame Claire FLEURY, demeurant 21 rue des Bas Sablons, 35400 St Malo

La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo.

Pour avis, Le notaire

L227J02576

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date 24/10/2022, à St Gondran, il a été constituée une société civile immobilière, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION SOCIALE :  
Laporte Immo  
FORME : Société Civile Immobilière  
CAPITAL : 500 Euros

SIÈGE SOCIAL : 791 rue Couesboc - 35 630 ST Gondran

OBJET : La société a pour objet  
1) La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent

2) L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.

3) La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte.

4) La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination.

5) L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de biens sociaux. 6) L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire.

7) Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire.

8) Et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans  
GERANCE : Mr Nicolas Laporte demeurant 791, rue Couesboc à St Gondran (35630) est nommé gérant de la société sans limitation de durée.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes

Pour avis et mention  
Nicolas Laporte

L227J02589



Aux termes d'un ASSP en date du 02/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : I4SD  
Objet social : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers  
Siège social : Jaunet, 35560 NOYAL SOUS BAZOUGES  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES  
Gérance : Mme DISSEZ Séverine, demeurant Jaunet, 35560 NOYAL SOUS BAZOUGES

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société ou par voie de succession qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts du capital social.

Pour avis  
La gérante

L227J02590

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 05 novembre 2022 à SAINT-GREGOIRE, il a été constituée une SOCIÉTÉ présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : **LPB CONSEILS**

Forme : Société par actions simplifiée  
Capital social : 1.000 Euros  
Siège social : Espace performance Bâtiment E - 35769 Saint-Grégoire

Objet : L'exercice de la profession d'expert-comptable et toutes opérations compatibles avec son objet social et qui se rapportent à celui-ci dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS  
Président : Pierre PARE - 17 LE CLOS PASQUIER - 35520 LA CHAPELLE DES

### FOUGERETZ

Cessions d'actions et agrément : articles 10 et 13 des statuts

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour Avis

L227J02593



### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Urielle DAVY, notaire à VITRE (35), le 28/10/2022, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : AMY  
Forme : société civile immobilière  
Siège social : 29 lieudit Le Bois Gautier 35500 TAILLIS

Durée : 99 années à compter de son immatriculation

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Capital social : 1.000,00 euros.

Gérants : Mr Anaël TALIGOT, demeurant à TAILLIS (35500), 29 lieudit Bois Gautier. Mme Maryline FOUCHET, épouse TALIGOT, demeurant à TAILLIS (35500), 29 lieudit Bois Gautier.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation au RCS de RENNES

227J07676

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : MS LC ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 6 rue Paul Porteur - 35160 TALENSAC ; Objet social : Toutes activités de menuiserie générale, métallique et serrurerie ; vente, fabrication et pose, neuf et rénovation, agencement et tout travaux s'y rattachant et / ou liés à l'activité du bâtiment ; La fourniture, la pose de tous types de menuiseries intérieures et extérieures et la pose de tous types d'ouverture, notamment porte, volet et fenêtre ; Le négoce de tous types de menuiserie et à titre secondaire le négoce de matériaux et fournitures destinées à l'industrie du bâtiment ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros ; Gérance : M. Jean-François LE COSTOVEC demeurant 6 rue Paul Porteur - 35160 TALENSAC pour une durée indéterminée. RCS : RENNES. Pour avis.

L227J02602

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 3 novembre 2022, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : DistriCat  
FORME : SAS  
CAPITAL : 50 000 euros  
SIÈGE SOCIAL : 23, rue Bel Air - 35150 JANZÉ

OBJET :  
La société a pour objet, en France et dans tous pays, toutes activités industrielles et commerciales, se rapportant à : Toutes prestations relatives à l'activité des établissements pharmaceutiques vétérinaires : titulaire d'AMM, fabrication, importation, exploitation, distribution en gros et commercialisation de médicaments vétérinaires ;

Toutes prestations relatives à l'activité de centrale d'achats de produits nutritionnels, de produits d'hygiène, de matériels d'élevage ou vétérinaires, et plus largement de tous outils ou services utiles à l'activité vétérinaire,

La prise de participation ou d'in-

térêts, par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, agricoles, vétérinaires, pharmaceutiques, civiles, quels qu'en soient la forme et l'objet ;

L'exploitation de tous brevets et marques, notamment par voie de licence ; La propriété, par voie d'acquisition ou autrement, et la gestion, notamment sous forme de location, de tous immeubles et biens ou droits immobiliers ;

La location de tous matériels et équipements de quelque nature qu'ils soient.

DURÉE : 99 ans  
ACTIONNAIRE : CATERCO - 23, rue Bel Air - 35150 JANZÉ.

IMMATRICULATION au RCS de Rennes.

Pour avis.

L227J02604



TRENTE CINQ NOTAIRES  
28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Guillaume JOUIN, Notaire associé à BRUZ, en date du 29 octobre 2022

Dénomination : ARSATI IMMOBILIER.  
Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 17 Boulevard Chailleux, 35170 Bruz.

Objet : Exercice de l'activité d'agence immobilière, et notamment transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administration de biens et droits immobiliers, cession et transmission de fonds professionnels.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros  
Gérant : Monsieur Eddy TALLEC, demeurant 17 Boulevard Chailleux, 35170 Bruz

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

L227J02616



« COLEIS »  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social :  
4, rue de l'Île d'Ouessant  
35520 MELESSE  
RCS RENNES

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électronique en date du 04 novembre 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée « COLEIS », au capital de 10 000 Euros dont le siège social est situé 4, rue de l'Île d'Ouessant - 35520 MELESSE

et ayant pour objet, directement ou indirectement, en France ou hors de France, la souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; toutes prestations de services auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; l'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative et fiscale, et au contrôle des sociétés filiales, pour une durée de 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S de RENNES, et dont les cogérants sont M. Cédric FONTAINE et Mme Gaëlle DEGUILLARD demeurant ensemble 4, rue de l'Île d'Ouessant - 35520 MELESSE.

Pour Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

La gérance

227J07679

ABONNEZ-VOUS !

## CONSTITUTIONS

### Maîtres Alain et Maël CLOSSAIS

Notaires Associés  
51 rue de la Libération  
35720 - MESNIL-ROC'H  
Tél: 02.99.73.90.16

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Maël CLOSSAIS, Notaire Associé, Membre de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «CLOSSAIS & Associés, Notaires», titulaire d'un Office Notarial à MESNIL-ROC'H, 51 Rue de la Libération, le 19 juillet 2022 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Associé :  
Monsieur Nicolas Jean Bernard ERUS-SARD, demeurant à GUICHEN (35580) 22 Rue Angélique,  
Célibataire,  
Dénomination : EURL EPIONE  
Siège social : PANCE (35320), 8 Le Haut Rochereuil.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.  
Capital social fixé à la somme de DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR), divisé en 1000 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 1000 incluse attribuées à l'associé unique.

Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le PREMIER AOÛT et se termine le TRENTE ET UN JUILLET de chaque année.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Le gérant est Monsieur Nicolas ERUS-SARD susnommé.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis

L227J02639

## CDV

SARL au capital de 5000 €  
37 BIS RUE HAMON  
35000 RENNES  
RCS RENNES

## CONSTITUTION ET IMMATRICULATION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : CDV ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 37 bis, rue Hamon - 35000 RENNES ; Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location meublée de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; Durée : 99 ans ; Capital social : 5.000 euros ; Gérance : M. Morgan PORIEL demeurant 6, rue de l'Orme - 35137 PLEUMLEUC et M. Sébastien HUSSENET demeurant 37 bis, rue Hamon - 35000 RENNES sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis,

L227J02654



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Laure GADBY, notaire à BETTON, en date du 8 novembre 2022, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale: LE FLAUX DEL'ILLE  
Forme : société civile  
Capital social : 1.000,00 Euros  
Siège social : 30 Rue de Rennes 35830 BETTON  
Objet social : L'acquisition, la construc-

tion, la détention, l'administration, la gestion, la propriété de tous biens mobiliers et immobiliers, en pleine-proprété, en nue-proprété ou en usufruit  
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS  
Apports en numéraires : 1.000,00 €  
Gérance : Mme Mona PHILIPPE, domiciliée ETTON (35830), 40 rue de Rennes  
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis, La Gérance.

L227J02670



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 08 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
Dénomination : HBA INVEST  
Siège : 32 Allée du Cormier - 35000 RENNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €  
Objet : L'audit, le conseil et l'accompagnement dans le secteur d'activité des cafés / hôtels / restaurants ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : la Société MD INVEST, SARL au capital de 1 606 000 €, dont le siège social est 32 Allée du Cormier, 35000 RENNES, immatriculée sous le numéro 480 893 916 RCS RENNES, représentée par Monsieur Gilles LE MEUR et Madame Morgane DAUNAT, cogérants.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour Avis, la Présidente

L227J02673



## AVIS

Société constituée SSP le 07/11/2022 à CHAVAGNE - Dénomination : MSP DE CHAVAGNE - Forme : Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires - Siège social : CHAVAGNE (35310) - 2 Rue de Turgé - Durée : 99 ans - Capital variable - Objet social : l'exercice en commun, par ses associés, d'activités : de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin, d'éducation thérapeutique, de coopération entre les professionnels de santé - Cogérants : Madame Sophie MARQUET demeurant à SAINT-GREGOIRE (35760) - 11 Allée de Kerlivo, Madame Elise POLLET demeurant à PACE (35740) - 51 Rue du Petit Canais, Monsieur Christophe SICARD demeurant à BRUZ (35170) - 9 Rue de l'Aulnais, Madame Katell AUTRET-CORMIER demeurant à CHAVAGNE (35310) - 2 Rue des Forgerons, Madame Cécile RABIN demeurant à CINTRE (35310) - 16 Rue Saint Lambert, Monsieur Cyril SIOEN demeurant à PLOUHINEC (56680) - 23 Rue des Petits

Garenes - Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par la collectivité des associés stipulée à l'article 13 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis

L227J02677



Par acte sous seing privé en date du 8 novembre 2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOLDING WEBCO

Objet social :

- L'activité de holding via la participation, directe ou indirecte, dans toute société, commerciale ou civile ; la gestion, l'administration et la cession des participations ;

- L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, en nue-proprété ou en usufruit, et exceptionnellement, l'aliénation de ces biens et droits immobiliers ;

- L'animation de ses sociétés filiales, la participation à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de tous ou partie de ses filiales, la réalisation de toute prestation de services administrative, comptable, financière, juridique ou de toute autre nature en faveur de ses filiales ou participations ;

- La propriété, l'acquisition et la gestion, pour son compte propre, de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés ou non, français ou étrangers, et de tous droits de créance et contrats de capitalisation ;

- La souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement, pour la gestion de son patrimoine ;

- La constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour toute acquisition ou souscription ;

- Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Siège social : 27 avenue des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné.

Capital : 1 €

Durée : 99 ans.

Président : M. Bruno JANVIER, demeurant à VITRE (35500), 128 boulevard de Laval.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession libre. Immatriculation au RCS de RENNES.

L227J02689

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : GOODLIFE. Siège social : Immeuble Le Papyrus - 29 rue de Lorient - 35000 RENNES. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers, meublés ou non ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 500 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Allan DAVID et Mme Julie ROHOU, demeurant tous deux 1 allée du Cormier - 35310 MORDELLES sans limitation de durée. Cessions de parts : consentement des associés dans tous les cas. RCS : RENNES. Pour avis. La Gérance.

L227J02690

B ET C  
Société civile  
au capital de 15 000 euros  
Siège social :  
18, rue Louis Aragon  
35310 CHAVAGNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE RHEU du 09/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile  
Dénomination sociale : B ET C  
Siège social : 18, rue Louis Aragon, 35310 CHAVAGNE

Objet social : Prise de participation  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 15 000 euros, constitué à concurrence de 4 000,00 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 11 000,00 euros au moyen de l'apport de Titres de société d'une EURL

Gérance : Madame Julie LERMENIER, demeurant au 11, La Bertaudière 44390 NORT SUR ERDRE  
Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant  
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour les autres tiers

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J02691

Aux termes d'un ASSP en date du 08/11/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RAMA  
Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ; Toutes prestations de services, conseils, études au profit des filiales ou toutes autres sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres ;

Siège social : 4, Résidence du Tertre Gris, 35320 POLIGNE  
Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Président : M. THOMAS GILDAS, demeurant 4, Résidence du Tertre Gris, 35320 POLIGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire

Clause d'agrément : Conformément aux dispositions statutaires

Pour avis  
le Président

L227J02696

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Alban SOEUR, notaire à AURAY, en date du 3 novembre 2022, à RENNES.

Dénomination : SCI LES SALINES.  
Forme : Société civile immobilière.  
Objet : L'acquisition, la propriété et l'administration de biens et droits immobiliers.

Durée de la société : 99 années.  
Capital social fixe : 700 002 euros  
Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Siège social : 14 rue du Capitaine Dreyfus, 35000 Rennes.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Gérant : Madame Marie-France DROUIN née LELONG, demeurant 14 rue du Capitaine Dreyfus, 35000 Rennes

Gérant : Madame Corinne DROUIN, demeurant 51/123 Macquarie Street, SIDNEY (AUSTRALIE)

Gérant : Madame Anne DROUIN, demeurant 229 rue de la Convention, 75015 Paris 15

Pour avis,  
Maître Alban SOEUR

L227J02701

## MODIFICATIONS

Blue2i, SARL au cap. de 8000€, 66 rue de paris 35220 CHATEAUBOURG. RCS RENNES n°511 536 799. L'AGE du 03/10/22 a transféré le siège au 36 rue blaise pascal 35220 CHATEAUBOURG  
L227J01776

A2b Expertise, SASU au cap. de 5000€, 39b bd. de la liberté 35000 Rennes. Rcs n°904146503. Par dau du 16/06/22, le siège a été transféré au 1 rue de Stockholm 75008 Paris  
L227J01834

Ideo eco, SASU au cap. de 16000€, 39b bd. de la liberté 35000 RENNES. RCS n°882524119. Par DAU du 16/06/22, le siège a été transféré au 1 rue de stockholm 75008 PARIS  
L227J01836

Au siège de la société **EURL VARTO** 35, 44, rue Saint Nicolas, 35160 Montfort sur Meu, au capital de 500 €, RCS RENNES 798863858, s'est tenue UNE AGE le 05/09/2022, pour décidé de :  
-Transformer la société en SARL avec deux associés,  
-Augmenter le capital social de la société de 500 €. Les articles 1, 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
Pour avis  
L227J02492

M.A. HABITAT SASU au capital de 1000.00€ Siège social : 13 PARC DES BALKANS 35200 RENNES RCS RENNES 881164057 L'AGE du 01.07.2022 à 9h a décidé de transférer le siège social à 1 RUE DES ALOUETTES 94320 THIAIS. Radiation au RCS de RENNES. Immatriculation au RCS de Creteil  
L227J02494

**SCI Marguerite Marie** au capital de 915 €, Siège social: 3 bd J d'Arc 35000 RENNES 350528972 RCS RENNES  
Cession de part: Lors de l'assemblée extraordinaire du 15 mai 2005, des associés cèdent leurs parts.  
Par décision du 27/05/2005, le siège social a été transféré au 13 rue des Conrois 35200 RENNES. Les statuts modifiés seront déposés au RCS de RENNES  
L227J02535

## TMEL

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros  
Siège social : 31 avenue du Chemin Vert 35131 PONT PEAN  
513863894 RCS RENNES

## MODIFICATION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de Station essence et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis, La Gérance  
L227J02548

## SA D'HLM AIGUILLON CONSTRUCTION

Société Anonyme d'hm au capital de 7 433 700 euros  
Siège social : 171 rue de Vern 35200 RENNES  
RCS Rennes 699 200 051

Par délibération du 22 avril 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a ratifié la cooptation en qualité d'Administrateur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine en remplacement du Crédit Mutuel Arkéa pour le reste de la durée de son mandat.

M. Patrick GENDREL, domicilié 100 rue de Montreuil à Melesse (35520), a été désigné Représentant permanent de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine.

Par délibération du 22 avril 2022, le Conseil d'Administration a désigné en qualité de :

- Présidente du Conseil d'Administration : Mme Mireille MASSOT, domiciliée 16 rue Saint-Héliar à RENNES (35000) succédant à Mme Vincent FAUSSER.

- Vice-Président du Conseil d'Administration : M. Vincent FAUSSER, domicilié 10 rue de Toulouse à RENNES (35000) en lieu et place de Mme Mireille MASSOT.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de

Commerce de RENNES.  
Pour avis

L227J02555

## SA D'HLM AIGUILLON CONSTRUCTION

Société Anonyme d'hm au capital de 7 433 700 euros  
Siège social : 171 rue de Vern 35200 RENNES  
RCS Rennes 699 200 051

Par courrier du 4 août 2022, VITRE COMMUNAUTE a confirmé sa démission de son poste d'Administrateur au Conseil de la SA D'HLM AIGUILLON CONSTRUCTION.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.  
Pour avis  
L227J02558



**DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES**  
Société d'Avocats  
107, Avenue Henri Fréville  
et 2 rue d'Espagne  
35202 RENNES CEDEX 2

## APCARDS

SASU au capital de 150.000 euros  
3, rue Joseph Cugnot  
35220 CHATEAUBOURG  
RCS RENNES 492.580.717

## TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'un procès-verbal en date du 2 novembre 2022, l'associée unique a décidé de :

- transférer, à compter du même jour, le siège social de la société à CHATEAUBOURG (35220), 4, rue Paul Langevin - ZAC de la Goulgatière, et, en conséquence, modifier l'article 4 des statuts.

- nommer en qualité de Présidente, pour une durée indéterminée à compter du même jour, la Société BGI GROUPE, SARL au capital de 74.800 € dont le siège social est fixé à CHATEAUBOURG (35220) 4, rue Paul Langevin - ZAC de la Goulgatière, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°535.249.353.  
Pour avis, la Présidente.  
L227J02560

## LAPALA

Société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros  
5 rue René Dumont  
35000 RENNES  
898441894 RCS RENNES

## MODIFICATIONS DIVERSES

Par décision de L'AG en date du 08/07/2022, les associés ont pris acte de la nomination de :

- M. Kevin SÉNOUNOY demeurant 19 rue des potiers à (35270) LOURMAIS en qualité de nouveau Président à compter de ce jour pour une durée illimitée, en remplacement de M. Philippe TANGRE, Président démissionnaire.

- M. Gilles COUDERT demeurant 10 rue de l'Equerre à Brumath (37170) en qualité de nouveau directeur général, à compter de ce jour pour une durée illimitée, en remplacement de M. Kevin SÉNOUNOY, DG démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de RENNES.  
L227J02563

## LAPALA

Société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros  
5 rue René Dumont  
35000 RENNES  
898441894 RCS RENNES

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une AG en date du 02/11/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 5 rue René

Dumont 35700 Rennes au 2b rue de la châtaigneraie 35510 Cession-Sévigé, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence. Mention en sera faite au RCS de RENNES  
L227J02564

## KPSULE

Société à responsabilité limitée au capital de 125 001 euros  
Siège social : 5 rue René Dumont 35700 Rennes  
842 188 211 RCS RENNES

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une AG en date du 10/10/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 rue René Dumont 35700 Rennes au 19 rue des potiers 35270 Lourmais, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence. Mention en sera faite au RCS de SAINT MALO.  
L227J02567



## LE JARDIN DU BONHEUR 353

Société Civile Immobilière  
Capital social : 1000 euros  
Durée : jusqu'au 28 janvier 2118  
Ancien siège social : 26 lotissement du Plessis 53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS  
Nouveau siège social : 7 rue Simone Veil 35340 LIFFRE  
RCS LAVAL - n° 847 794 401

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 22 septembre 2022, il a été décidé de transférer le siège social de FOUGEROLLES DU PLESSIS (53190), 26 lotissement du Plessis à LIFFRE (35340), 7 rue Simone Veil, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société a pour objet :

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et mise à disposition gratuite au profit de gérants,

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ainsi que le cautionnement des engagements de ses membres à titre hypothécaire ;

- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

En conséquence, la société qui était immatriculée au RCS de LAVAL sera désormais immatriculée au RCS de RENNES.  
Le Gérant.  
L227J02570



## LMNT AMORY (NOUVELLEMENT DENOMMÉE LMNT)

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 € -

Siège social : 1 rue des Bruyères 35530 NOYAL SUR VILAINE transféré au 3 rue Jules Vernes - ZA Joval 35690 ACIGNE - 850 530 080 RCS RENNES

## MODIFICATIONS STATUTAIRES (OBJET, SIEGE)

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de remplacer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 la dénomination sociale LMNT AMORY par LMNT, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- de transférer le siège social du 1 rue des Bruyères - 35530 NOYAL SUR VILAINE au 3 rue Jules Vernes - ZA Joval - 35690 ACIGNE à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.  
Pour avis. La Gérance  
L227J02573

## SL2E

SARL au capital de 10 000 euros porté à 8 700 euros  
Siège social : 16 Rue du Manoir 36550 PIPRIAC  
RCS RENNES 853 986 115

L'AGE des associés du 28.09.2022 a décidé de réduire le capital social de 1 300 euros pour le ramener de 10 000 euros à 8 700 euros par voie de rachat et d'annulation de 130 parts sociales.

Le Gérant a constaté en date du 04 novembre 2022 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

Article 7 - CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à DIX MILLE EUROS (10 000 euros).

Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à HUIT MILLE SEPT CENT EUROS (8 700 euros).  
L227J02577

**ZST BATIMENT SAS** 1 000 €. 9 rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE. 835 229 535 RCS RENNES. Par AGE du 20/10/2022, il a été décidé à compter de ce jour de transférer le siège 26 rue des Rigoles 75020 PARIS. Radiation du RCS de RENNES et Immatriculation au RCS de PARIS  
L227J02618



## SOCIETE DES MAGASINS SAINTE ANNE

Société par actions simplifiée au capital de 38 150 euros  
Siège social : 21 rue de Redon - Centre commercial la Baratière - 35500 VITRE 552 121 584 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 octobre 2022, il résulte que :

La société EVIDIS, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est Centre Commercial de la Baratière - 21 rue de Redon - 35500 VITRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 918 021 130, a été nommée Présidente à compter du 17 octobre 2022, en remplacement de la société SODEXMA, démissionnaire.

La société SODEXMA, société anonyme au capital de 45 045 euros, dont le siège social est Centre Commercial La Baratière - 21 rue de Redon - 35500 VITRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 330 229 675, a été nommée Directrice Générale, à compter du 17 octobre 2022.

POUR AVIS  
Le Président  
L227J02620

ABONNEZ-VOUS !

## MODIFICATIONS

### SARL L2A ARCHITECTES

Société au capital de 48 800 Euros  
1 QUAI LAMENNAIS  
35000 RENNES  
803 281 690 RCS RENNES

### ADJONCTION D'ACTIVITES

L'associé unique en date du 31/10/2022, a décidé, d'étendre à l'objet social, à compter du jour de ladite assemblée, les activités de :

- Prise de participations, animation, réalisation de prestations de services dans toutes sociétés ou groupements quelconques quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elle soit par tous moyens et de quelques manières que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres...).

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Mention faite au RCS de RENNES  
Le gérant

L227J02621

### In Extenso Experts-Comptables

JOULAUD TRANSPORT ORGANISATION

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 3 rue d'Arz  
35310 CHAVAGNE  
881 301 667 RCS RENNES  
Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 21 octobre 2022, il a été décidé à compter du 21 octobre 2022 d'étendre l'objet social à l'activité de commissionnaire de transport et de modifier en conséquence les statuts.

L227J02633

### SCM KER MOULIN

Société civile de moyens  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 7 bis rue des Moulins  
35235Thorigné-Fouillard  
831 589 338 RCS Rennes

### DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés de la société en date du 6 octobre 2022, il a été constaté la démission de la SELARL Cabinet Dentaire du Docteur François Ecroutant de ses fonctions de gérant à compter du même jour et décidé de ne pas le remplacer.

Mention sera fait au RCS de Rennes  
Pour avis,

L227J02637

### A.C.F BATIMENT

SAS au capital de 6 400 €.  
Bp 96241- 1, BIS RUE D'OUESSANT  
35762 SAINT GREGOIRE CEDEX  
834 975 393 RCS RENNES

Par AGE du 07/11/2022, il a été décidé de transférer le siège au 1, RUE HENRI CLAUSSE 93000 BOBIGNY à compter de ce jour. Radiation du RCS de RENNES et Immatriculation au RCS de BOBIGNY

L227J02640



SELARL AUDE GIRARD AVOCAT  
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

APFN HYGIENE  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 4 950 euros  
Siège social : ZA de l'Hermitière - 6, rue de l'Épine - 35230 ORGERES

790 466 833 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIÈGE

Le 07/11/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du ZA de l'Hermitière - 6, rue de l'Épine au 15, avenue d'Orgerblon à Orgères (35) à compter du 10/11/22, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Publicité RCS Rennes. Pour avis

L227J02644



SELARL AUDE GIRARD AVOCAT  
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

### BISO AQUITAINE

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : ZA de l'Hermitière  
6, rue de l'Épine, 35230 ORGERES  
879 283 398 RCS RENNES

### TRANSFERT DE SIÈGE

Le 07/11/22, l'associée unique a décidé de transférer le siège du ZA de l'Hermitière - 6, rue de l'Épine au 15, avenue d'Orgerblon à Orgères (35) à compter du 10/11/22 de modifier l'article 4 des statuts. Publicité RCS Rennes. Le Président

L227J02651

### GER

SAS au capital de 2.000.000 €  
ZI Plague  
5 avenue d'Helmstedt  
35500 Vitre  
347 640 609 RCS Rennes

Le 28/10/2022, le président a transféré le siège au 12 rue des Maréchaux - ZAC des Trois Marches - 35132 Vezin-le-Coquet.

L227J02656

### EDET

SCI au capital de 7 622,45 EUR  
siège social : La Héraudais - Maure-de-Bretagne  
35330 VAL D'ANAST  
400 249 801 R.C.S. RENNES

### CHANGEMENT DE GÉRANT

Par suite du décès de Monsieur Pierre Marie Armand Léon EDET, gérant unique, le 4 décembre 2021 à RENNES,

Les actuels co-gérants sont conformément à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 octobre 2022 :

1°) Madame Michelle EDET née LEVIEIL, demeurant à VAL D'ANAST (35330), 11 La Héraudais.

2°) Madame Stéphanie EDET - BERTIN née EDET, demeurant à TREFFENDEL (35380), 45 rue de la Haute Bretagne.

3°) Monsieur Philippe EDET, demeurant à SERVON-SUR-VILAINE (35530), 23 rue L'Écotais.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance

L227J02663



SELARL  
1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

R.J.M. FINANCES  
SARL au capital de 559 800 €  
Siège social : La Fosse - 35740 PACE  
453 162 067 RCS RENNES

### AUGMENTATION DE CAPITAL

L'assemblée générale du 25 octobre 2022 a décidé d'augmenter le capital de

440 200 € par incorporation de réserves pour le porter de 559 800 € à 1 000 000 € et de modifier les statuts. Pour Avis, la gérance.

L227J02669

### SARL ETABLISSEMENTS MICHEL RUBION, ANCIENS ETABLISSEMENTS MONIER

SARL au capital de 200.000 €  
ZAC des Trois Marches  
35132 VEZIN-LE-COQUET  
378 670 459 RCS RENNES

En date du 28/10/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau. Le capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. La nouvelle dénomination sociale est « RUBION VEZIN ». Président : GER, SAS au capital de 2.000.000 €, sise 12 rue des Maréchaux - ZAC des Trois Marches - 35132 VEZIN-LE-COQUET, 647 640 609 RCS Rennes. Directeur Général : Guillaume YVON demeurant 37 rue du docteur Roux - 75015 PARIS. Directeur Général Délégué : Franck DOINEAU demeurant 2 Cité des Charmes - 53400 POMMERIEUX. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Soumise à agrément préalable du Président, sauf en cas de cession entre associés. Il est pris acte de la fin de mandat des Commissaires Aux Comptes titulaire et suppléant de la société GEIREC et de M. Jean-Marie SCORDIA.

L227J02675

### SARL ETABLISSEMENTS MICHEL RUBION

SARL au capital de 200.000 €  
5 avenue d'Helmstedt  
ZI de Plague - 35500 VITRE  
347 605 354 RCS RENNES

En date du 28/10/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau. Le capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. La nouvelle dénomination sociale est « RUBION VITRE ». Président : GER, SAS au capital de 2.000.000 €, sise 12 rue des Maréchaux - ZAC des Trois Marches - 35132 VEZIN-LE-COQUET, 647 640 609 RCS Rennes. Directeur Général : Guillaume YVON demeurant 37 rue du docteur Roux - 75015 PARIS. Directeur Général Délégué : Franck DOINEAU demeurant 2 Cité des Charmes - 53400 POMMERIEUX. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Soumise à agrément préalable du Président, sauf en cas de cession entre associés. Il est pris acte de la fin de mandat des Commissaires Aux Comptes titulaire et suppléant de la société GEIREC et de M. Jean-Marie SCORDIA.

L227J02676

BREIZHBOO  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social :  
La barberais  
35650 LE RHEU  
899 281 950 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 31 Octobre 2022, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «BREIZHBOO» par «BOO LR» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social de La barberais, 35650 LE RHEU au 18, rue Louis Aragon 35310 CHAVAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L227J02692



### AGENCE OLIVIER DUPONT A.O.D

EURL au capital de 90 000 €  
Siège social : 26 rue de la Lande Gohin  
35430 SAINT JOUAN DES GUERETS  
RCS de SAINT MALO n°529 981 433

En date du 03/11/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 03/11/2022 et a nommé en qualité de président M. DUPONT Olivier, demeurant le Biot, 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit son nombre d'actions ; chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

Mention : RCS de SAINT MALO.  
Pour avis, l'associé unique

L227J02704



### DAZL

S.A.S.U. au capital de 100.000 €  
Siège : 2 impasse du Meunier  
35310 CINTRÉ  
RCS RENNES 812 304 251

### PRESIDENCE - DIRECTION GENERALE

Le 08.11.2022, l'associée unique a :  
- pris acte de la démission de M. Florent PICARD de ses fonctions de Président.  
- désigné en qualité de nouvelle Présidente, du 08.11.2022 au 31.12.2022 : MVGROUP (S.A.S.), Digital Park, 801 avenue des Champs Blancs, 35510 CESSON-SEVIGNÉ, RCS RENNES 519 020 325.  
- désigné en qualité de Directrice générale, du 08.11.2022 au 31.12.2022 : ALVILDA (S. A.R.L.), 2 impasse du Meunier, 35310 CINTRÉ, RCS RENNES 844 387 308.

Modification : RCS RENNES.

Pour avis, la Présidente.

227J07684

### BAB & BAR

SAS au capital de 7 000 €  
7 rue de la Mairie  
35250 SAINT MEDARD SUR ILLE  
888 945 102 RCS RENNES

### MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale du 20/10/2022, il a été décidé de nommer en qualité de président M. Kervann RENAULT, demeurant Les 4 Chemins 35250 SAINT MEDARD SUR ILLE, en remplacement de Mme Bernadette LECERF.

Mention sera faite au RCS de Rennes.  
Pour avis

227J07673

### HAPPY-CYCLETTE SAS

au capital de 10 000€  
Siège : LIEU DIT LA VERDIERE  
35760 MONTGERMONT  
883 782 393 RCS de RENNES

Suivant AGE en date du 07/11/2022, les associés ont constaté des erreurs matérielles glissées dans les statuts constitutifs de la société en date du 28 mai 2020 et ont décidé de rectifier le montant du capital qui s'élevait à la somme de 7500€ composé de 7500 actions ayant chacune une valeur nominale de 1 euro et numérotées de 1 à 7500

227J07683



**SYNDICS / COPROPRIÉTAIRES / BAILLEURS SOCIAUX ?**  
PENSEZ À LA MAINTENANCE DE VOS ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION !

[savem.pro](http://savem.pro)

02 57 71 01 10

[contact@savem.pro](mailto:contact@savem.pro)

## MODIFICATIONS

MICHEL PETITE SASU au capital de 10 000 € Siège social 24 RUE DE NANCY 54110 ROSIERES AUX SALINES 435 127 139 RCS Nancy Suivant décision de l'associé unique du 17/10/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 LIEU DIT LE PINEL 35370 ARGENTRE DU PLESSIS à compter du 17/10/2022. Président M. PETITE Michel demeurant 6 LIEU DIT LE PINEL 35370 ARGENTRE DU PLESSIS. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Rennes.

L227J07615

## DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

### VIECAR

Viecar, sasu au cap. de 1€, 11 rés. de la vallée 35680 domalain. Rcs n°907797393. Le 10/09/2022 à 16h, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur didier gaidoz, 11 rés. de la vallée 35680 Domalain, et fixé le siège de liquidation au siège social.

L227J02119



### BREIZHFLOWER

Société par actions simplifiée à capital variable en liquidation  
Capital variable minimum : 10 000 €  
Siège social : 19 Avenue François Mitterrand  
35340 LIFFRE  
532 862 810 RCS RENNES

### AVIS DE PUBLICITE

Par décision en date du 31 octobre 2022, l'associé unique, Grégoire MERGET, demeurant 19 Avenue François Mitterrand 35340 LIFFRE, en sa qualité de Liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis,

L227J02561

### SCI J.L.D.P

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 2 000 euros  
Siège social : 8 avenue de Cornouailles 35131 CHARTRES DE BRETAGNE 503 044 729 RCS RENNES

D'un PV d'AGE du 31/10/2022, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31/10/2022 suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur Jean Luc POTIN, demeurant à CHARTRES DE BRETAGNE (35) 8 avenue de Cornouailles, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à CHARTRES DE BRETAGNE (35) 8 avenue de Cornouailles.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur  
L227J02565



### AUTOMOBILES D F X

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros  
Siège social et de liquidation :  
2<sup>ème</sup> étage, 4 rue Saint-Martin  
35510 CESSON SEVIGNE  
885 174 318 RCS RENNES

### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 4 novembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la date de l'assemblée et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Charles DAVY, demeurant 2 Snorsgade - COPENHAGUE (Danemark), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2<sup>ème</sup> étage, 4 rue Saint-Martin - 35510 CESSON SEVIGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur  
L227J02579

### RT IMMO

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 2.000 euros  
Siège social et de liquidation : La Faverie  
35370 ETRELLES  
490 189 271 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés en date du 30/09/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation ; Eric TERTRAIS sis La Faverie 35370 ETRELLES a été nommé comme Liquidateur à compter du même jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Cette nomination met fin aux fonctions de la Gérance. Le siège de la liquidation est fixé La Faverie 35370 ETRELLES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.  
L227J02583



SELARL AUDE GIRARD AVOCAT  
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

### FA. AUTO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 euros  
Siège et siège liquidation : La Garenne - 39, rue de la Butte, 35133 LECOUSSE 822503439 RCS RENNES

L'AG du 08/11/22 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Alexandra de la LOSA, demeurant 26, rue Louis Aragon à St Etienne en Cogles de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à cette date. Dépôt des comptes de liquidation RCS Rennes. Pour avis

L227J02585



Société d'Avocats  
6 rue du Louis d'Or - CS 50825  
35108 RENNES CEDEX 3

AJC Executive Coaching  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège de liquidation : 34, rue Michelet - 35700 RENNES  
877 780 882 RCS RENNES

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anne JUBAULT, demeurant 34 rue Michelet 35700 RENNES, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L227J02592



### « SCI JAC.AR.PA »

Société Civile Immobilière en cours de liquidation au capital de 228.673,52 euros  
Siège social : 9 rue de la Madeleine 35410 CHATEAUGIRON RCS RENNES 420 852 402

### DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décisions extraordinaires du 06/05/2022, l'assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire a décidé la dissolution amiable de la société à compter du même jour.

Ont été nommé liquidateurs :  
1/ Monsieur Jacques COTTEBRUNE demeurant 53 route du Havre de la Vanlée

- 50290 BRICQUEVILLE-SUR-MER,  
2/ Monsieur Patrick COTTEBRUNE demeurant à La Gilardière Saint-Aubin-du -Pavail - 35410 CHATEAUGIRON,  
3/ Madame Arlette COTTEBRUNE demeurant 13 rue Millet - 35410 DOMLOUP, ont été nommé liquidateurs.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile de Madame Arlette COTTEBRUNE au 13 rue Millet - 35410 DOMLOUP.

Formalités au RCS de RENNES  
Pour avis, le liquidateur  
L227J02622

### KERDIPA

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : ZA LE BOIS DE TEILLAY, QUARTIER DU HAUT BOIS, 35150 JANZE  
RCS de RENNES n°521 542 050

L'assemblée d'associés du 28/09/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GARCON Didier de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/09/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L227J02624

### CATS

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 82 lieu-dit la Garenne 35250 MOUAZE  
RCS de RENNES n°833 926 694

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. REVEILLARD Michaël, demeurant 86 lieu-dit la Garenne, 35250 MOUAZE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L227J02628

### SELAS CALVEZ

Société d'exercice libéral par action simplifiée  
Au capital de 2 000€  
Siège : 6 Place des Arcades CESSON-SEVIGNE 35510 RCS RENNES n° 791 167 265

### AVIS DE DISSOLUTION

L'associée unique de la SELAS CALVEZ a décidé, aux termes d'un procès-verbal du 31 octobre 2022, de procéder à la dissolution amiable anticipée de la société, à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable.

Maître Gaëlle CALVEZ, avocate, 6 Place des Arcades à CESSON-SEVIGNE, 35510, a été nommée liquidatrice, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation, et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 Place des Arcades à CESSON-SEVIGNE, 35510, adresse à laquelle tous courriers, actes et documents devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis. La Présidente  
L227J02657

[WWW.7JOURS.FR](http://WWW.7JOURS.FR)

[annoncelegale@7jours.fr](mailto:annoncelegale@7jours.fr)

## DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS



### SCI NEULLY

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2 Allée du Chêne Vert  
35650 LE RHEU  
Siège de liquidation : 2 Allée du Chêne Vert  
35650 LE RHEU  
485 369 771 RCS RENNES

### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe NEULLY, demeurant 22 Rue de l'Orme 35650 Le Rheu, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 Allée du Chêne Vert 35650 LE RHEU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L227J02667



### SCI NEULLY

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2 Allée du Chêne Vert  
35650 LE RHEU  
Siège de liquidation : 2 Allée du Chêne Vert  
35650 LE RHEU  
485 369 771 RCS RENNES

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe NEULLY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Rennes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L227J02668

### CATS

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 86 Lieu-dit la Garenne  
35250 MOUAZE  
RCS de RENNES n°833 926 694

En date du 08/11/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. REVEILLARD Michaël de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/11/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L227J02680

## GLOBAL ECOM

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 1 Allée du Verger  
35830 BETTON  
RCS de RENNES n°891 919 920

L'Assemblée générale extraordinaire du 02/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02/11/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PALGIER Marius, demeurant 1 Allée du Verger, 35830 BETTON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L227J02685

### FLASH NET

SARL au capital de 150.000 euros  
PARC ARTISANAL DE LA FOLLEVILLE  
35111 LA FRESNAIS  
RCS ST MALO 537 798 043

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des décisions en date du 30/09/2022, l'assemblée générale, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur M. Serge LEPRINCE demeurant 6 rue de la Masse 35120 HIREL et l'a déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe TC ST MALO. Pour avis,

227J07677

## CONVOCAION

### OGI FRANCE

Association soumise aux dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Déclarée à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 11 Août 1978  
Siren 315172510 - agrément 105350  
1 rue de la Croix Désilles Cap Sud  
35400 SAINT MALO

### AVIS DE CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 DECEMBRE 2022

Nous vous informons que les membres de l'Association OGI France sont convoqués en Assemblée Générale le 5 décembre 2022 à 19 h, au palais des congrès Le Grand Large, 1 quai Duguay Trouin 35400 Saint Malo.

Lors de cette Assemblée, les membres de l'Association auront à délibérer sur l'ordre du jour suivant, précisé par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2022 :

- Mise à jour des statuts
- Présentation du rapport moral par le Président et approbation
- Présentation du rapport financier par le Trésorier et du rapport du Censeur, sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, quitus aux administrateurs
- Approbation desdits comptes et affectation du résultat
- Election des censeurs
- Elections des administrateurs
- Questions diverses

Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, chaque membre empêché d'y assister peut se faire représenter par un autre membre de son collège (dans la limite de deux pouvoirs par membre). Il est rappelé aussi que tous les documents comptables ou administratifs et autres, nécessaires à l'information, sur lesquels l'assemblée générale aura à se prononcer sont tenus à votre disposition au siège social de l'Association pour consultation.

Pour avis  
Le Président du Conseil d'Administration  
Alain LE MAOUT

L227J02666

ABONNEZ-VOUS !

## FONDS DE COMMERCE

### In Extenso Experts-Comptables

Suivant acte SSP en date du 30 Septembre 2022 à RENNES, enregistré au SDE RENNES le 17 octobre 2022 (Dossier 2022 00031830 référence 3504P61 2022 A 08675) la société NAT' CONDUITE (SARL au capital de 6.000 Euros, Siège social : 79 avenue André Bonnin - 35135 CHANTEPIE, 530 495 043 RCS RENNES), a cédé à la Société M DRIVING (SARL au capital de 1.000 Euros, Siège social : 79 avenue André Bonnin - 35135 CHANTEPIE, 917 683 187 RCS RENNES), un fonds de commerce d'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE sis et exploité 79 avenue André Bonnin - 35135 CHANTEPIE, moyennant le prix de 27.000 Euros.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er Octobre 2022.

Les oppositions seront délivrées en la forme légale dans les locaux de la société IN EXTENSO BRETAGNE situés 7 AV CHARLES ET RAYMONDE TILLON - 35000 RENNES.

Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues. Pour avis

L227J02632



Acte de Maître Nathalie ROBERT, notaire à CESSON-SEVIGNE, en date du 27 octobre 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 4 novembre 2022, référence 2022 N 04837 contenant :

CESSION par la société dénommée BAZAR ROSE, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5000.00 EUROS, ayant son siège social à RENNES (35000), 1, rue Rallier du Baty, identifiée au SIREN sous le numéro 513404491 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Au profit de la société dénommée SIMONA, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à RENNES (35000), 1, rue Rallier du Baty, identifiée au SIREN sous le numéro 920620416 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

D'un FONDS DE COMMERCE de VENTE DE BIJOUX et ACCESSOIRES DE MODE, exploité à RENNES (35000), 1-3 rue Rallier du Baty, sous l'enseigne BAZAR ROSE pour l'exploitation duquel le cédant est identifié au SIREN sous le numéro 513 404 491 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES

Prix : 160.000,00 € payé comptant.  
Entrée en jouissance : 25 octobre 2022.  
Oppositions en l'étude de Maître Nathalie ROBERT, notaire à CESSON SEVIGNE (35), 28 B rue de Rennes, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion,  
Nathalie ROBERT, Notaire.

L227J02699



### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Carole LEFEVRE-LE SOMMER, Notaire à SAINT-MALO 39, rue le Pomellec, le 2 novembre 2022, en cours d'enregistrement, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Isabelle Ginette Eugénie VALLEE, épouse de Monsieur Eric Simon Albert LAVOUE, demeurant à LA GOUESNIERE (35350) 14 rue des Chaumières, A : La Société dénommée DA & MI, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 5 avenue des Portes Cartier, RCS SAINT MALO

n° 793622986.

Désignation du fonds : fonds de commerce de BAR TABAC PRESSE JEUX SNACK BIMBELOTERIE PMU sis à SAINT MALO (35400) 5 avenue des Portes Cartier, connu sous le nom commercial «LE ROCHEBONNE».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE CENT QUARANTE-SIX MILLE EUROS (446 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, chez Maître LEFEVRE-LE SOMMER où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

L227J02706

## RÉGIMES MATRIMONIAUX

SCP SECHE et BORDIER  
Notaires associés  
BP 73 - 14 place Toullier  
35120 DOL DE BRETAGNE



### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume BORDIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «David SECHE et Guillaume BORDIER, Notaires Associés » A DOL DE BRETAGNE (Ille et Vilaine), 14, Place Toullier, au siège de l'Office Notarial de Dol de Bretagne, ci-après nommé, CRPCEN, le 10 octobre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur René Paul GUILLAUME, retraité, et Madame Andrée Annie Madeleine BLOT, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-PERE-MARC-EN-POULET (35430) 3 rue du Vannier.

Mariés à la mairie de CLAMART (92140) le 12 décembre 1959 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquis à défaut de contrat de mariage préalable. LESQUELS ont adopté pour l'avenir le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Guillaume BORDIER, notaire à DOL DE BRETAGNE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion, Le Notaire.

227J07682



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître MIET Sébastien, notaire à CESSON SEVIGNE (35510), le 21/10/2022.

M. ROULIN Pascal Pierre Ange et Mme MAINGUY Laurence Louise Marie Serge Michèle demeurant ensemble 54 Rue du Blossne, 35135 CHANTEPIE, mariés le 17/09/1983 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître MIET Sébastien, notaire à CESSON SEVIGNE (35510) ou domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de publication du présent journal.

Pour avis, Le notaire

L227J02554



## RÉGIMES MATRIMONIAUX



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume JOUIN notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle 'TRENTE CINQ NOTAIRES' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BRUZ (Ille-et-Vilaine), 28, Rue Alphonse Legault office notarial n° 35129, le DEUX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX Monsieur Claude Antoine Marie **DANILO** et Madame Paulette Marie Armandine **COLLIN**, demeurant ensemble à BRUZ (Ille-et-Vilaine) 28, rue Emile Gernigon mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de GUICHEN (Ille-et-Vilaine) le 29 mai 1965, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Guillaume JOUIN, notaire associé à BRUZ (Ille-et-Vilaine), 28 Rue Alphonse Legault où il est fait éléction de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L227J02542

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hélène CORNARDEAU-TARIEL, Notaire titulaire d'un Office Notarial à RENNES, 1, Place Hoche, CRPCEN 35182, le 21 juillet 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts entre :

Monsieur Jacques René François **GENDROT**, retraité, et Madame Françoise Berthe

Marie Madeleine **LE GUEN**, retraitée, demeurant ensemble à RENNES (35700) 24 rue des Artificiers.

Monsieur est né à RENNES (35000) le 26 mai 1943, Madame est née à RENNES (35000) le 29 décembre 1943. Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 25 mars 1964 initialement sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître BITOUZE, notaire à RENNES (35000), le 20 mars 1964. Actuellement soumis au régime de la Communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître MALLEVRE, notaire à RENNES le 6 mai 1991, homologué suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de RENNES (35000) le 30 avril 1992, dont la copie a été déposée au rang des minutes de Maître MALLEVRE notaire susnommé. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts). Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

L227J02544

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 24 octobre 2022 reçu par Maître Hélène ALLIX-GIRARD Notaire soussigné à AGON-COUTAINVILLE (Manche), 74, avenue des Pins, avec bureau secondaire à COUTANCES office notarial n° 50070, Monsieur Daniel Robert Pierre **CAVELIER-BOURDON**, né à CHAUMONT (52000) le 22 août 1947,

demeurant à VERN SUR SEICHE (35770) 1 Hameau du Bois de Sœuvres Et Madame Evelyne Annick Denise **MOREL**, née à FOUGERES (35300) le 29 janvier 1949, demeurant à AGON COUTAINVILLE (50230), 42 rue Amiraux Jehenne, Mariés initialement sous le régime de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de AGON COUTAINVILLE (50230) le 21 août 1970, et actuellement soumis au régime de la séparation de biens aux termes de la séparation de corps prononcée entre eux suivant jugement rendu par le TGI de RENNES, le 15 juillet 1993 Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de Me Hélène ALLIX-GIRARD où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil. Pour avis.

L227J02601



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, CRPCEN 35104, le 7 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Patrick Michel Pascal **CHE-NU**, gérant d'entreprise, et Madame Isabelle Marie-Christine **SALMON**, co-gérante d'entreprise, demeurant ensemble à PLERGUER (35540) 2 impasse des Frères Montgolfier.

Monsieur est né à MINIAC-MORVAN (35540) le 9 avril 1966,

Madame est née à JOSSELIN (56120) le 22 décembre 1966.

Mariés à la mairie de MINIAC-MORVAN (35540) le 21 août 1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nicolas OREAL, Notaire à SAINT-MALO.

En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de SAINT-MALO.

Pour insertion  
Le notaire.

L227J02630



### AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Romain LAVEIX, Notaire à MELESSE (35520), ZA La Métairie, le 27 Octobre 2022,

Monsieur Allal **OUAHYB**, et Madame Martine Christiane Marie Françoise **BOHEAS**, demeurant ensemble à MELESSE (35520) 1 Rue des Genêts.

Monsieur est né à BANIMATTIR-NORD (MAROC) le 1<sup>er</sup> janvier 1949,

Madame est née à VITRE (35500) le 17 septembre 1958.

Mariés à la mairie de MELESSE (35520) le 17 mai 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Romain LAVEIX, notaire à MELESSE, ZA La Métairie.

En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis.  
Maître Romain LAVEIX, notaire.

L227J02636



### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Aude OLIVIER, Notaire à RENNES, le 20 octobre 2022, contenant changement de régime matrimonial entre M. Jean-Baptiste Robert Marie Carphopore **DU-BREUIL** né à CHARENTON-LE-PONT (94220) le 6 février 1979 et Mme Florence Marie Caroline **PATEY**, son épouse, née à PARIS 17<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT (75017) le 10 octobre 1983, demeurant ensemble à RENNES (35000) 7 Rue Saint Pol Roux, mariés à la mairie de CHARTRES (28000) le 24 septembre 2005 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître DUCASSE, notaire à CHARTRES, le 28 mai 2005,

Ont adopté le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir.

Aux termes dudit acte, certains biens immobiliers appartenant en propre à l'époux et à l'épouse ont été exclus de la communauté universelle et une clause de préciput à géométrie variable a été stipulée en cas de décès, ainsi qu'une clause de partage inégal de communauté.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Aude OLIVIER, notaire à RENNES (35000), 17 Avenue Louis Barthou.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour insertion  
Le notaire.

L227J02678

## AUTRES ANNONCES

### SOLAIRTER

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 €  
Siège Social : 5, le Village de la Magnanne 35250 ANDOUILLE NEUVILLE 499 702 926 RCS RENNES

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 novembre 2022 la collectivité des associés a pris les décisions suivantes :

- Délibérant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, la collectivité des associés, après avoir examiné la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, approuvés par l'assemblée générale ordinaire en date du 30 mars 2022 et faisant apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital et entendu la lecture du rapport de la gérance, décide la non dissolution anticipée de la société. Pour avis le gérant.

L227J02546

ABONNEZ-VOUS !

## KERELS

SAS au capital de 30 000 €  
Siège social : 1 Impasse du Vieux Bourg , 35760 SAINT GREGOIRE  
RCS de RENNES n°890 106 941

### AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

L'AGE du 28/10/2022 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de RENNES  
L227J02556

### SERVICE CONSEIL IT

Société par actions simplifiée  
Capital : 60.000 euros  
Siège social : 41 rue Ampère 44150 ANCENIS  
503 757 783 R.C.S. NANTES

### QUEST MICRO SERVICES

Société par actions simplifiée  
Capital : 31.000 euros  
Siège social : 2 rue de la Retardais 35000 RENNES  
398 7816 942 R.C.S. RENNES

### AVIS DE FUSION

Le traité de fusion établi le 1<sup>er</sup> septembre 2022 entre la société Service Conseil IT, société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros dont le siège social est situé 41 rue Ampère - 44150 ANCENIS, immatriculée sous le numéro 503 757 783 R.C.S. NANTES, et la société Ouest Micro Services, société par actions simplifiée au capital de 31.000 euros dont le siège social est situé 2 rue de la Retardais - 35000 RENNES, immatriculée sous le numéro 398 7816 942 R.C.S. RENNES, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de NANTES le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et de RENNES le 3 octobre 2022. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a pris effet juridique le 7 novembre 2022 et effet comptable et fiscal rétroactif le 1<sup>er</sup> avril 2022. La société Scitngro, société mère, détenant la totalité des actions composant le capital des sociétés Service Conseil IT et Ouest Micro Services, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux greffes du tribunal de commerce de NANTES et RENNES, la fusion a été soumise au régime des fusions simplifiées visé à l'article L. 236-11 du Code de commerce et la société Ouest Micro Services, sociétés absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Il n'y a pas eu lieu à boni ou mali de fusion, s'agissant de la fusion de sociétés soeurs. Pour avis.

L227J02672



### AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 11 septembre 1991, Monsieur André, Francis LEJEAN, célibataire, en son vivant retraité, ayant demeuré à SAINT-MALO (35400), 11 allée François Vayva, né à CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE (35430) le 29 mai 1935, décédé à SAINT-MALO (35400) le 08 mai 2022, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Cédric FRESSENON, suivant procès-verbal en date du 04 août 2022, dont la copie authentique a été déposée au greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO le 26 août 2022.

Les oppositions pourront être formulées auprès de Maître Jérôme CAZUGUEL, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE, chargé du règlement de la succession.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.  
Me CAZUGUEL

L227J02653

## ENVOI EN POSSESSION

### NOTAIRES DES LICES

Notaires associés  
11 rue Rallier du Baty  
RENNES  
Tél. 02 99 78 57 57



### SAS PINSON - EON - Notaires

MONTAUBAN-DE-BRETAGNE  
RENNES  
02 99 06 68 68



### AVIS DE SAISINE

Suivant testament olographe en date du 11 mars 2022.

**Mademoiselle Laurence Marie BUONOCORE**, en son vivant Informaticienne, demeurant à RENNES (35000) 129, rue d'Antrain.

Née à BELFORT (90000), le 9 novembre 1964.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Décédée à SAINT-GREGOIRE (35760) (FRANCE), le 27 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence SOURDAINE, Notaire de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « NOTAIRES DES LICES », titulaire d'Offices Notariaux à RENNES (35000), 11 Rue Rallier du Baty et à BRUZ (35170), 5 Place Marcel Pagnol, le 21 octobre 2022, duquel il résulte que les légataires universels remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence SOURDAINE, notaire à RENNES référence CRPCEN : 35007, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

227J07674

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELS - DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe en date du 1er septembre 2020, Monsieur Jean Baptiste Ange Marie LEFEUVRE, en son vivant retraité, célibataire, demeurant à LANDREAC (35) 8 Square des Lys, né à LANDUJAN (35), le 27 septembre 1932, décédé à RENNES (35), le 19 août 2022, a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description du testament reçu par Maître Rosine DENIEL, notaire à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35), 1, rue de Rennes, suivant procès-verbal en date du 02 novembre 2022 dont une copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été reçues par le greffe du Tribunal Judiciaire de RENNES, le 07 novembre 2022. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Rosine DENIEL. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis.

227J07678

VOS ANNONCES  
PAR MAIL

annoncelegale@7jours.fr



## CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

### VENTES DE FONDS DE COMMERCE

**Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.**

2022-11-03 - Vendeur : société CEJ - Acheteur : SARL E&E,  
Activité : un fonds de commerce de commercialisation et de construction de piscines, exploité à Les Logettes, 35135 Chantepie, à l'exclusion du droit au bail situé à Les Logettes, 35135 Chantepie FRANCE. Prix : 150000.00 EUR  
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au plus tard dans les 10 jours à la dernière en date des publications en l'étude de Me Delphine Lechat, Avocat, sis 26 B, boulevard Jacques-Fauchoux, 35300 Fougères où domicile a été élu à effet.

2022-11-03- Vendeur : FOODSHOP - Acheteur : CHEZ MAE

Activité : fonds de commerce de restauration traditionnelle, exploité à Dol-de-Bretagne (35120) France, 43, grande rue des Stuarts, connu sous le nom commercial « FOODSHOP »  
Prix : 60000.00 EUR.

Oppositions : Oppositions : s'il y a lieu, pour la correspondance et leur validité, elles seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me DEGANO, notaire associé susnommé, où domicile a été élu à cet effet. Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de Saint-Malo.

2022-11-02 - Vendeur : TH HOTEL - Acheteur : L.I INVEST

Activité : bar hôtel restaurant. Adresse : 2 Rue Nationale 35650 Le Rheu France.

Prix : 350000.00 Euros

Oppositions : Election de domicile : Maître ZOUBIR Hassane 137 Boulevard de Magenta 75010 Paris 10e Arrondissement pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-10-28 - LA MAISON DU PAIN- Acheteur : SAS RT

Activité : un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie exploité à Saint-Malo (35400), 1, rue de la Vieille-Boucherie, connu sous le nom commercial LA MAISON DU PAIN. Adresse : 3, rue Julien-Neveu 35530 NOYAL SUR VILAINE France. PRIX : 235000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions seront reçues à Saint Malo (35400), 9, rue de Toulouse, au siège de l'office notarial de La Cite Saint Malo Intra Muros, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc).

2022-11-08 - Vendeur : SARL KARLOTI - Acheteur : M.H.M.B.

Activité : l'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant, vente sur place et à emporter, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements sis et exploités 5 Boulevard de Beaumont 35000 RENNES France ; PRIX : 220000.00 EUROS  
Oppositions : Election de domicile : GATEL Jean-Paul & TEXIER Gwendal 4 Avenue de la Forêt-Bp 54129 35341 Liffré Cedex pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-11-02 - Vendeur : PHARMACIE OPERA- Acheteur : PHARMACIE OPÉRA PACÉ

Activité : l'exercice de la profession de pharmacien d'officine (r 5125-14) par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux. Adresse : Boulevard de la Giraudais Centre Commercial Opéra 35740 PACÉ France. Prix : 3 300 000.00 euros

Oppositions : Election de domicile : Cabinet TRANSMISSIO 24 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

### La Presse Hebdomadaire Régionale contribue à :

# L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Les éditeurs de Presse Hebdomadaire Régionale s'engagent en menant des actions RSE en particulier pour la reforestation de nos territoires.

A travers cette initiative, votre journal agit pour le climat, la biodiversité et l'emploi.

Déjà + de  
**1140**  
arbres plantés depuis 2021



**171**

tonnes de CO2 stockées



**3420**

abris pour animaux créés



**4560**

mois d'oxygène générés



**1140**

heures de travail créées

**7JOURS**

PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE

**PHR**

ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE  
www.espacephr.fr

REFORESTATION

**Allo Débaras**  
MAISONS - APPARTEMENTS - BUREAUX  
CAVES & GRENIERS  
SUCCESIONS

Particuliers & Professionnels

**06 89 86 80 33**  
extra.35@hotmail.fr



VOS ANNONCES LÉGALES  
DANS TOUTE LA FRANCE  
7J/7J & 24H/24H  
www.7jours.fr

**7 JOURS**

VOTRE JOURNAL PAPIER ET SUR SUPPORTS NUMÉRIQUES

**55€** TTC PAR AN

**4** BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER !

- En plus d'être au fait de l'actualité économique de votre territoire, vous avez accès aux annonces légales, appels d'offres, et ventes aux enchères.

- Vous recevez le magazine 7 Jours, dans votre boîte aux lettres, chaque semaine.

- La newsletter réservée aux abonnés vous offre la lecture du magazine en format digital, en avant-première.

- Vous bénéficiez d'un accès libre au site [www.7jours.fr](http://www.7jours.fr), offrant l'intégralité de nos contenus web.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

S'abonner pour 1 an et +, payer en ligne sur [www.7jours.fr](http://www.7jours.fr)  
 Ou envoyer ce bulletin complété et accompagné de votre règlement à :  
 7 jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex

6 mois = 35 €

1 an = 55€

2 ans = 99€

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_ Mot de passe \_\_\_\_\_



## L'ART DE RÉVÉLER LA NATURE

\*À chaque vendange, notre chef de caves sélectionne le meilleur de ce qu'offre la nature pour élaborer les cuvées de la Maison.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.